



Rapport annuel de la ville d'Ottawa

2021

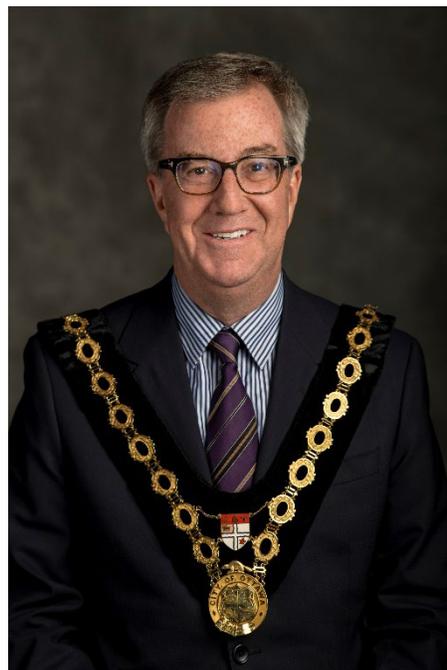
Rapport annuel 2021

Message du Maire

Le Rapport annuel 2021 de la Ville d'Ottawa témoigne de la bonne planification financière de cette dernière et de sa ferme volonté de servir nos résidents et nos entreprises.

En 2021, la Ville a continué de jouer un rôle déterminant en première ligne dans l'intervention face à la pandémie de COVID-19 en assurant la gestion des mesures d'urgence et la reprise des activités par la suite, tout en continuant de fournir des services essentiels aux résidents. Alors que nous adoptons une approche visant à apprendre à vivre avec la COVID-19 à long terme, nous sommes extrêmement reconnaissants envers tous les membres de la population de l'ingéniosité incroyable dont ils font preuve pour s'entraider et prendre soin les uns des autres.

Je tiens à souligner le soutien financier que nous ont accordé les autres ordres de gouvernement et qui nous a permis de maintenir notre intervention tout au long de la pandémie ainsi que la mise en œuvre de nouveaux projets d'infrastructures dans notre communauté. Les investissements dans notre économie locale et dans les programmes d'infrastructure et de transport en commun à long terme sont essentiels, car le taux de croissance de la population de notre ville demeure plus rapide que celui de l'Ontario et du Canada. Tout au long de 2021, la Ville a également connu une augmentation du nombre de logements résidentiels par rapport à l'année précédente, et le taux de chômage s'est maintenu sous le niveau provincial. Pour soutenir notre population grandissante, nous avons fait d'importants investissements dans les infrastructures, dont les rues, les trottoirs, le réseau cyclable et les routes rurales. Nous mettons tout en œuvre pour équilibrer les investissements dans les infrastructures et le financement des services essentiels sur lesquels les résidents comptent au quotidien, de l'approvisionnement en eau potable au déneigement en passant par la collecte des déchets et la présence d'hommes et de femmes en uniforme dans toute la communauté.



Malgré une autre année difficile, Ottawa a, encore une fois, fait preuve d'une résilience remarquable et d'un véritable sentiment d'appartenance communautaire. Nous tenons à remercier tout particulièrement le personnel exceptionnel de Santé publique Ottawa, nos premiers intervenants dévoués, l'équipe des opérations d'urgence et tous les employés de la Ville qui travaillent sans relâche pour assurer la sécurité de la population tout en continuant d'offrir des services de premier ordre dans tous les domaines.

Je suis fier des réalisations et des succès de la Ville et je suis persuadé qu'Ottawa est en bonne position pour tirer parti d'un solide avenir financier, qui appuiera la croissance de notre économie locale et la réussite de notre ville.

Meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jim Watson', with a horizontal line underneath.

Jim Watson

Maire

Rapport annuel 2021

Message du directeur municipal

Le Rapport annuel 2021 de la Ville d'Ottawa confirme que les pratiques rigoureuses de la Ville en matière de gestion financière nous ont valu une place privilégiée et ont entraîné un excellent rendement financier en 2021, malgré les défis que nous avons dû relever pour faire face à la pandémie mondiale de COVID-19. Travaillant de manière concertée, le personnel de la Ville a continué de fournir aux résidents les services sur lesquels ils comptent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, tout en orientant et en redirigeant les ressources afin de répondre aux besoins changeants de la communauté, notamment en matière de services sociaux et communautaires, de nettoyage accru et de réaménagement de nos installations dans le but d'assurer un environnement sécuritaire durant la pandémie et du déploiement réussi du programme de vaccination de la Ville.



Encore une fois, le personnel de la Ville d'Ottawa a adopté une approche pratique et mesurée pour composer avec les pressions financières auxquelles la municipalité était confrontée en 2021, et dont bon nombre n'étaient pas planifiées, comme ce fut le cas en 2020. Toutefois, nous avons pu remédier à ces pressions en proposant des solutions ingénieuses – ce qui nous aidera à améliorer la prestation de nos services même au-delà de la pandémie – sans effet à long terme sur la viabilité de la Ville.

Les dépenses liées aux routes, à la circulation et au stationnement ont été inférieures aux montants budgétés du fait d'un nombre inférieur à la moyenne de chutes de neige et de cycles de pluie verglaçante. Les dépenses liées aux services des loisirs et de la culture sont moins élevées qu'à l'habitude en raison de la pandémie qui perdure, ce qui se traduit par des baisses continues de la demande de programmes.

J'aimerais souligner le soutien financier que nous avons reçu de nos partenaires gouvernementaux. Ce soutien a été capital, car il nous a aidés à atténuer les contraintes financières causées par la pandémie. Le montant total des pressions budgétaires liées à la pandémie a été récupéré du financement provincial et fédéral en soutien contre la COVID-19, dont l'Accord sur la relance sécuritaire, le Fonds de secours pour les services sociaux, la Prime temporaire du ministère de la Santé liée à la pandémie et d'autres fonds attribués à différents services.

Je tiens également à souligner le travail remarquable accompli par le personnel de la Ville, qui a continué d'offrir des services exceptionnels aux résidents malgré les défis rencontrés tout au long de la pandémie. En outre, la collaboration continue entre les élus, le personnel de la Ville et les partenaires communautaires nous a permis de rester sur de solides bases financières. Nous sommes ainsi en mesure de continuer de nous investir à fond pour offrir un excellent service aux résidents, tout en ayant à cœur le maintien de la croissance, de la réussite et de la prospérité de notre ville.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Steve Kanellakos". The signature is fluid and cursive, with a large initial "S" and "K".

Steve Kanellakos
Directeur municipal

Analyse des états financiers de 2021

PRÉSENTATION

Le rapport financier annuel de 2021 de la Ville d'Ottawa comprend les états financiers consolidés audités préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), comme l'exige la *Loi sur les municipalités de l'Ontario*.

Il incombe à l'administration de la Ville d'Ottawa de préparer l'analyse des états financiers. Cette analyse doit être lue parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux tableaux financiers et statistiques.

L'analyse des états financiers présente aux parties prenantes la façon dont la Ville gère les ressources financières qui lui sont confiées pour fournir des infrastructures et des services municipaux ainsi que les activités importantes qui ont eu une incidence sur les résultats de 2021 ou qui pourraient en avoir une sur les résultats futurs.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Comme le montrent les statistiques présentées ci-dessous, la Ville d'Ottawa a connu une hausse des activités liées aux mises en chantier et aux permis de construire en 2021.

Au 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020.

Contexte économique	2021	2020	% de changement
Population	1 046 440	1 018 001	2,8 %
Mises en chantier — Secteur résidentiel ¹	10 221	9 950	2,7 %
Valeur des permis de construire délivrés (en millions)	3 857	3 740	3,1 %
Inflation — Augmentation annuelle de l'IPC ² (%)	4,0	1,4	2,6 %
Taux de chômage ² (%)	6,2	7,4	(1,2) %

À la fin de l'année 2021, la population de la Ville d'Ottawa était estimée à 1 046 440, soit une augmentation de 28,5 % depuis 2001 (814 200). Ce taux de croissance est plus rapide que ceux de l'Ontario (25,4 %) et du Canada (23,9 %). Ottawa représente environ les trois quarts de la population de la grande région d'Ottawa-Gatineau, dont la population combinée s'élevait à plus de 1,4 million d'habitants à la fin de 2021.

La croissance démographique devrait se poursuivre. La Ville a d'ailleurs préparé des projections du taux de croissance pour la période allant de 2011 à 2031. Selon son plan officiel, de 2021 à 2031, la population de la Ville d'Ottawa devrait augmenter

¹ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

² Statistique Canada

de 9,90 %, de sorte qu'elle passerait de 1 046 440 à 1,15 million d'habitants. Il convient de noter que cette croissance est en grande partie attribuable à l'immigration.

PERSPECTIVES

La Ville d'Ottawa a connu une hausse des activités liées aux mises en chantier par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage de la Ville, qui s'établit à 6,2 %, est resté inférieur au taux provincial de 2021 de 8,0 %. En 2021, le taux de chômage a décliné comparé à celui de 2020, mais était encore plus élevé que ceux des années précédant la pandémie de COVID-19.

La Ville a établi des relations constructives avec différents ordres de gouvernement et le secteur privé afin d'obtenir un financement durable pour fournir les infrastructures municipales nécessaires au soutien d'une économie saine aux échelles locale, provinciale et nationale. De plus, le financement soutenu provenant de la taxe sur l'essence, conjugué aux engagements fédéral et provincial visant à aider la Ville à financer son projet de construction du réseau de train léger (Étape 2), permettra d'assurer la mise en place des infrastructures requises pour répondre aux besoins en transport en commun de nos résidents.

FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020 [en milliers de dollars]

Situation financière consolidée	2021	2020
A. Actifs financiers	4 142 765 \$	3 668 743 \$
B. Passifs financiers	6 738 066	6 040 400
C. Dette nette (A - B)	(2 595 301)	(2 371 657)
D. Actifs non financiers	19 727 788	18 116 190
E. Excédent accumulé (C + D)	17 132 487 \$	15 744 533 \$

En 2021, les travaux de construction de l'Étape 2 du TLR ont continué d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés. Les coûts du travail accompli pour l'Étape 2 ont été capitalisés à titre d'actifs en construction et représentent 2,41 milliards de dollars du total des activités en construction de 2,92 milliards de dollars.

Les actifs financiers se sont accrus d'environ 474 millions de dollars, en raison principalement des facteurs suivants :

Les comptes débiteurs ont augmenté d'environ 181 millions de dollars principalement pour le financement de l'Étape 2 du TLR de la part des principaux ordres du gouvernement.

Les placements dans des entreprises publiques ont augmenté de 27 millions de dollars en raison de la hausse de la valeur de l'actif net d'Hydro Ottawa. Cette augmentation représente le solde de la quote-part du résultat d'Hydro Ottawa

(48 millions de dollars) et des dividendes versés (21 millions de dollars) revenant à la Ville.

Il y a eu une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie alors que la Ville transformait des investissements à court terme détenus pour la pandémie en investissements à plus long terme et ramenait ses liquidités à des niveaux normaux. Le total de l'ensemble des investissements ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont accrus de 271 millions de dollars comparativement à l'année précédente.

Le prêt à rembourser a décré de 5 millions de dollars ce qui représente le montant des remboursements de capital reçus sur le prêt pendant 2021.

Les passifs financiers se sont accrus d'environ 698 millions de dollars en 2021, en raison principalement des facteurs suivants :

En 2021, les comptes créditeurs et les charges à payer ont augmenté d'environ 491 millions de dollars. Cette hausse s'explique surtout par l'Étape 2 du TLR et les services qui ont été reçus dans ce contexte, mais qui n'ont pas encore été réglés, ainsi que par un billet à ordre à court terme impayé à la fin de 2021 qui est arrivé à échéance en 2022.

Les revenus reportés ont augmenté d'environ 83 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des redevances d'aménagement. Les montants reçus au titre des redevances d'aménagement sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu'à l'exercice pendant lequel les dépenses connexes sont engagées et ils sont alors enregistrés à titre de revenus.

Les avantages sociaux futurs et les régimes de retraite ont affiché une hausse d'environ 22 millions de dollars. Les passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations futures, ainsi que sur les prévisions des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs. La Ville confie l'exécution de ces calculs à des actuaires professionnels. Les résultats peuvent varier d'une année à l'autre en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Le passif environnemental de la Ville comprend les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, et des sites contaminés. Le passif a décré d'environ 2 millions de dollars. Les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement ont décré de 1 million de dollars en 2021, en raison principalement des taux de rabais révisés utilisés. Le passif total pour les sites contaminés a décré de 1 million de dollars, attribuable à l'aliénation de onze biens et à l'ajout de trois propriétés.

La dette nette à long terme a progressé d'environ 86 millions de dollars, ce qui correspond à l'écart entre la nouvelle émission obligatoire de 225 millions de

dollars, lequel a été compensé par le remboursement de 139 millions de dollars du capital de la dette.

Les autres passifs ont augmenté de 18 millions de dollars. Cette hausse s'explique par une augmentation de 35 millions de dollars d'emprunts hypothécaires à payer relatifs à la Société de logement communautaire d'Ottawa, laquelle a été compensée par une baisse de 11 millions de dollars du billet à ordre d'Hydro Ottawa à payer pour le programme d'éclairage à DEL, ainsi qu'une réduction de 6 millions de dollars en obligations locatives résultant des remboursements de capital sur des contrats de location-acquisition.

Les actifs non essentiels, qui englobent principalement les immobilisations non corporelles, ont progressé d'environ 1,61 milliard de dollars, ce qui est dû en partie au maintien des dépenses liées à l'Étape 2 du TLR.

La dette nette constitue la différence entre l'actif et le passif de la Ville. C'est une mesure des produits futurs requis pour s'acquitter des coûts au titre des transactions passées, mais dont la Ville bénéficiera au fil du temps. En 2021, la dette nette s'est établie à 2,59 milliards de dollars, soit une hausse de 224 millions de dollars comparativement à 2020 (2,37 milliards de dollars).

L'excédent accumulé a progressé de 1,388 milliard de dollars, déduction faite de l'augmentation de l'investissement de la Ville dans les immobilisations corporelles de 1,240 milliard de dollars, de la hausse des réserves de 166 millions de dollars et de la croissance de l'investissement de la Ville dans Hydro Ottawa de 27 millions de dollars, compensé par l'augmentation du passif non capitalisé de 36 millions de dollars et la réduction de 9 millions de dollars du Fonds de dotation de la Ville selon le principe des coûts.

REVUE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 [en milliers de dollars]

Produits — Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels	Budget 2021	Résultats réels 2021	Favorable/ (défavorable)
Impôts et taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2 042 047 \$	2 022 302 \$	(19 745) \$
Paiements de transfert	1 507 260	1 622 478	115 218
Redevances et frais d'utilisation	852 175	772 857	(79 318)
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	419 035	532 071	113 036
Redevances d'aménagement	137 769	208 393	70 624
Revenus de placement	49 846	61 257	11 411
Amendes et pénalités	45 800	41 073	(4 727)
Autres produits	49 140	23 067	(26 073)
Quote-part des gains de l'entreprise publique	33 300	47 356	14 056
Recettes totales	5 136 372 \$	5 330 854 \$	194 482 \$

Les **paiements de transfert** ont été supérieurs aux montants budgétés, surtout en raison du financement d'une taxe fédérale ponctuelle sur l'essence et des fonds octroyés dans le contexte de la COVID-19.

Les **redevances et frais d'utilisation** ont été inférieurs aux montants budgétés en raison principalement des effets continus de la COVID-19 qui ont entraîné une baisse des recettes tirées du transport en commun (diminution de l'achalandage) et des recettes tirées des loisirs (annulation des programmes et des activités).

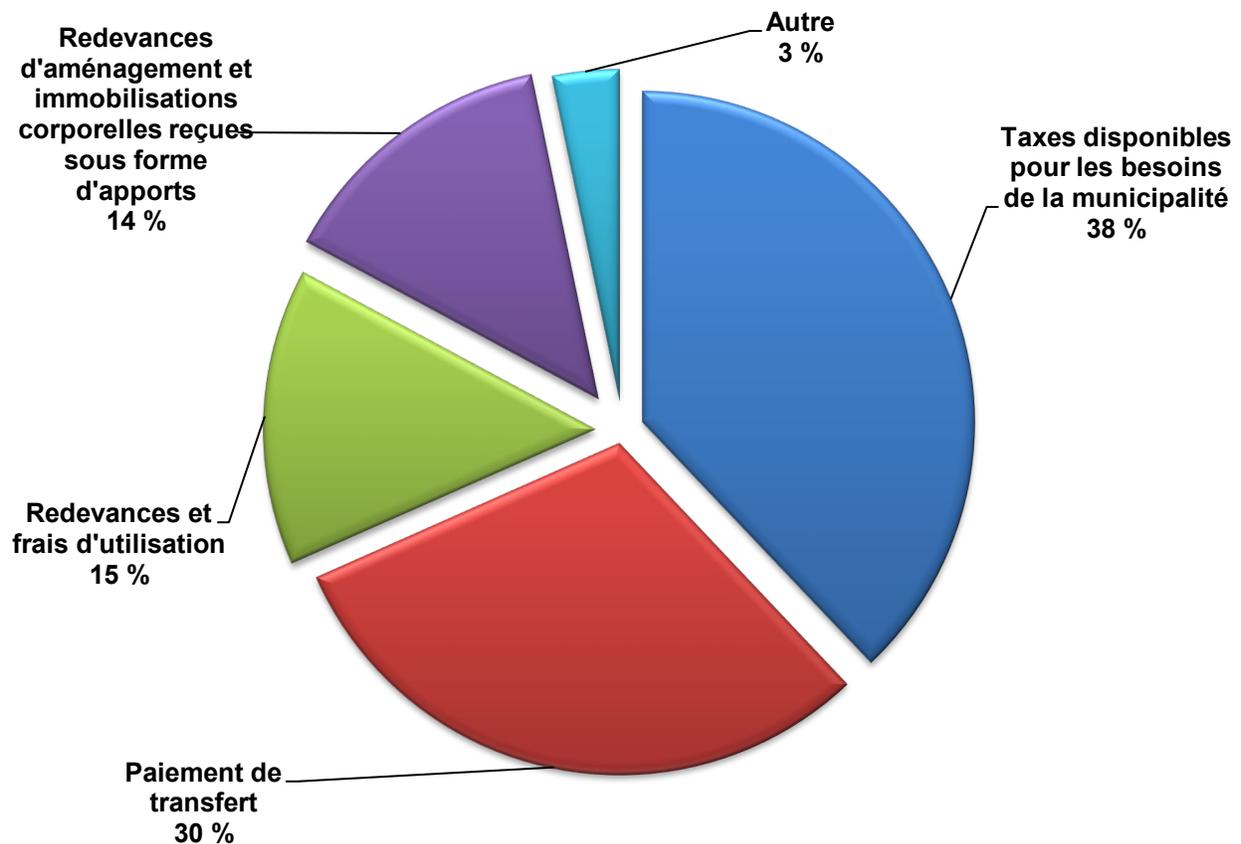
Les **redevances d'aménagement** ont été supérieures aux montants budgétés en raison de la hausse des dépenses de l'Étape 2 du TRL et de certains projets routiers importants. Les redevances d'aménagement qui avaient été reportées au préalable ne sont comptabilisées que lorsque les fonds sont dépensés aux fins prévues.

Les **amendes et pénalités** ont été inférieures aux montants budgétés en raison d'une baisse des infractions provinciales et des frais pour paiements en retard dus à des volumes de circulation plus faibles conséquemment aux répercussions de la pandémie et aux fermetures.

La **quote-part des gains de l'entreprise publique** a été supérieure aux montants budgétés, en raison du meilleur rendement d'Hydro Ottawa inc., filiale détenue en propriété exclusive de la Ville

Sources des produits [en milliers de dollars]	\$	%
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2 022 302	37,9 %
Paiement de transfert	1 622 478	30,4 %
Redevances et frais d'utilisation	772 857	14,5 %
Redevances d'aménagement et immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	740 464	13,9 %
Autre	172 753	3,3 %
Total des produits	5 330 854	100,0 %

Figure 1 – Sources des produits



Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 [en milliers de dollars]

Dépenses — Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels	Budget 2021	Résultats réels 2021	Favorable/ (défavorable)
Affaires gouvernementales	111 450 \$	108 433 \$	3 017 \$
Protection des personnes et de la propriété	666 543	663 964	2 579
Routes, circulation et stationnement	485 354	421 652	63 702
Transport en commun	802 234	719 757	82 477
Services environnementaux	515 365	451 934	63 431
Services de santé	236 665	294 234	(57 569)
Services sociaux et familiaux	583 314	502 889	80 425
Logements sociaux	273 977	354 510	(80 533)
Services récréatifs et culturels	415 903	346 481	69 422
Planification et développement	99 568	79 561	20 007
Total des dépenses	4 190 373 \$	3 943 415 \$	246 958 \$

Les dépenses liées aux **routes, à la circulation et au stationnement** ont été inférieures aux montants budgétés du fait d'un nombre inférieur à la moyenne de chutes de neige et de cycles de pluie verglaçante en 2021, ainsi qu'à des coûts de rémunération et d'entretien plus faibles que prévu.

Les frais de **transport en commun** ont été inférieurs aux montants budgétés en raison principalement de la baisse des postes à pourvoir, à des amortissements réduits ainsi qu'à des coûts d'entretien plus faibles.

Les dépenses des **services environnementaux** ont été inférieures aux montants budgétés grâce aux économies liées aux postes vacants, à des économies en services publics et à la réduction des dépenses consacrées aux travaux de réparation et d'entretien.

Les dépenses en **santé** ont été supérieures aux montants budgétés du fait principalement de la continuité de la pandémie de COVID-19, notamment pour la campagne de vaccination et en raison des coûts accrus de dotation en personnel.

Les dépenses liées aux **services sociaux et familiaux** ont été inférieures aux montants budgétés en raison de la pandémie de COVID-19 qui perdure, ce qui s'est traduit par des baisses de la demande de programmes.

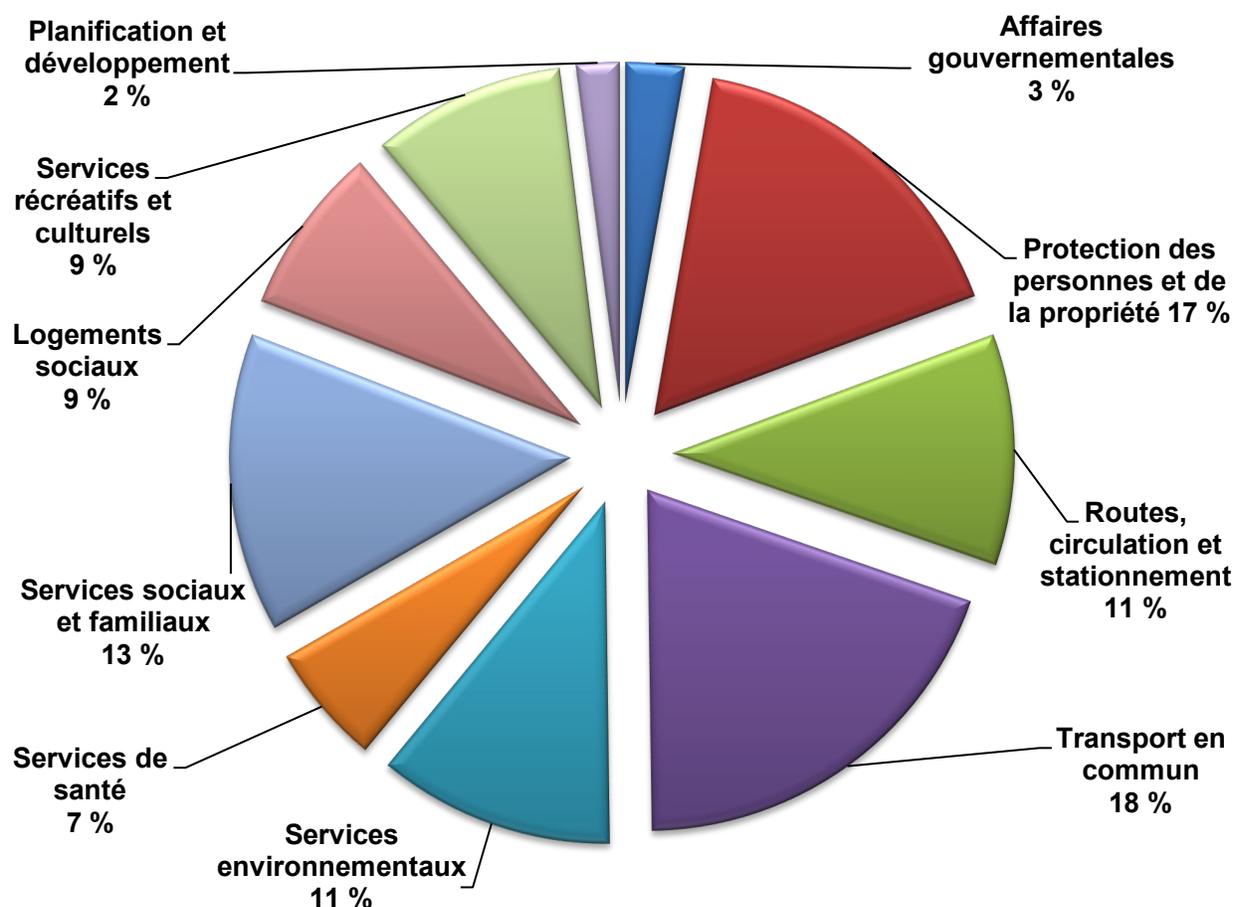
Les dépenses des **logements sociaux** ont été plus élevées que les montants budgétés en raison des dépenses relatives à la continuité de la pandémie de COVID-19 et à des programmes accrus de logements sociaux.

Les dépenses liées aux **services récréatifs et culturels** ont été inférieures aux montants budgétés compte tenu des mesures liées à la COVID-19, comme le confinement, qui ont abouti à la fermeture des installations ou à la réduction des capacités de programmation, et entraîné des économies salariales, des frais professionnels moins élevés et des coûts moindres de fourniture de programmes et de services publics.

Les dépenses de **planification et développement** ont été inférieures aux montants budgétés en raison principalement du gel des dépenses discrétionnaires et des pauses de dotation en personnel mises en place pendant la pandémie pour compenser les pressions budgétaires.

Dépenses [en milliers de dollars]	\$	%
Affaires gouvernementales	108 433 \$	2,8 %
Protection des personnes et de la propriété	663 964	16,8 %
Routes, circulation et stationnement	421 652	10,7 %
Transport en commun	719 757	18,3 %
Services environnementaux	451 934	11,4 %
Services de santé	294 234	7,4 %
Services sociaux et familiaux	502 889	12,8 %
Logements sociaux	354 510	9,0 %
Services récréatifs et culturels	346 481	8,8 %
Planification et développement	79 561	2,0 %
Total des dépenses	3 943 415	100 %

Figure 2 – Répartition des dépenses



Produits — Comparaison avec l'exercice précédent

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020 [en milliers de dollars]

Produits — Comparaison avec l'exercice précédent	Réels en 2021	Réels en 2020	Hausse / (Baisse)
Taxes disponibles pour les besoins des municipalités	2 022 302 \$	1 944 683 \$	77 619 \$
Paiements de transfert	1 622 478	1 493 210	129 268
Redevances et frais d'utilisation	772 857	743 391	29 466
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	532 071	363 556	168 515
Redevances d'aménagement	208 393	169 683	38 710
Revenus de placement	61 257	50 716	10 541
Amendes et pénalités	41 073	35 617	5 456
Autres produits	23 067	44 215	(21 148)
Quote-part des gains de l'entreprise publique	47 356	34 120	13 236
Recettes totales	5 330 854 \$	4 879 191 \$	451 663 \$

Les **taxes disponibles pour les besoins des municipalités** ont augmenté d'environ 78 millions de dollars et se chiffrent à 2,022 milliards de dollars (1,945 milliard de dollars en 2020). Ce résultat est principalement dû aux augmentations budgétaires de taux et à la hausse de nouvelles propriétés d'environ 90 millions de dollars, qui a été compensée par de plus faibles paiements versés en remplacement des impôts de 12 millions de dollars.

Les **paiements de transfert** ont augmenté d'environ 129 millions de dollars, pour atteindre 1,622 milliard de dollars (contre 1,493 milliard de dollars en 2020). Cette hausse comprend l'aide financière en réponse à la COVID-19 (109 millions de dollars), comme le programme pour la relance sécuritaire et les programmes de vaccination, l'augmentation fédérale ponctuelle du financement de la taxe sur l'essence (57 millions de dollars) et les recettes de la taxe provinciale sur l'essence relativement à 2020, mais non confirmée et reconnue jusqu'en 2021 (38 millions de dollars). Ceci a été compensé par des diminutions du financement de la récupération des coûts de l'Étape 2 du TLR (21 millions de dollars) et par des programmes presque terminés comme l'eau potable et le traitement des eaux usées (3 millions de dollars) et le Plan de protection intégrée de la rivière des Outaouais (18 millions de dollars). Le financement des services sociaux a également décliné de 28 millions de dollars relativement à la COVID-19 puisqu'il y a eu moins de clients qualifiés en raison de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE); et de la réduction des subventions pour le laissez-passer communautaire et EquiPass attribuable à la diminution du nombre d'utilisateurs dans le transport en commun.

Les **redevances et frais d'utilisation** ont augmenté d'environ 30 millions de dollars pour s'établir à 773 millions de dollars (743 millions de dollars en 2020). Les recettes d'aqueduc et d'égouts ont augmenté de 21 millions de dollars en raison de l'augmentation des tarifs et de la consommation en eau, ainsi que des augmentations en recettes des déchets et matières recyclables de 14 millions de dollars du fait d'une augmentation en tonnes de matières collectées ainsi qu'à une augmentation des produits de base. Différentes autres redevances et différents autres frais d'utilisation ont augmenté de 19 millions de dollars alors que les opérations municipales revenaient aux niveaux d'avant la COVID-19. Ces augmentations ont été compensées par une diminution des recettes de transport en commun de 24 millions de dollars due aux recettes de tarifs réduits continus relativement à la COVID-19 du fait du grand nombre de résidents travaillant à la maison.

Les **immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports** représentent les actifs qui sont fournis sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs dans le cadre de nouveaux aménagements. En 2021, les immobilisations corporelles ont augmenté de 168 millions de dollars pour s'établir à 532 millions de dollars (364 millions de dollars en 2020). Ces montants varient d'une année à l'autre, en fonction de la période des nouveaux aménagements.

Les **redevances d'aménagement** ont augmenté de 38 millions de dollars, pour s'établir à 208 millions de dollars (170 millions de dollars en 2020). Ces redevances ne sont comptabilisées que lorsque les fonds sont dépensés aux fins prévues. L'augmentation est liée à l'amorce de l'Étape 2 du TLR ainsi qu'à certains projets d'infrastructure plus importants.

Les **amendes et pénalités** ont augmenté de 5 millions de dollars pour atteindre 41 millions de dollars (36 millions de dollars en 2020) en raison d'activités routières accrues après que les fermetures de la COVID-19 aient commencé à être assouplies, ainsi qu'un nombre accru de caméras de contrôle automatisé de la vitesse, ce qui a entraîné des frais d'infraction provinciale plus élevés.

Dépenses — Comparaison avec l'exercice précédent

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatifs de 2020 [en milliers de dollars]

Dépenses — Comparaison avec l'exercice précédent	Réels en 2021	Réels en 2020	Hausse / (Baisse)
Affaires gouvernementales	108 433\$	103 481\$	4 952 \$
Protection des personnes et de la propriété	663 964	628 673	35 291
Routes, circulation et stationnement	421 652	415 144	6 508
Transport en commun	719 757	737 369	(17 612)
Services environnementaux	451 934	424 270	27 664
Services de santé	294 234	216 679	77 555
Services sociaux et familiaux	502 889	535 892	(33 003)
Logement sociaux	354 510	302 952	51 558
Services récréatifs et culturels	346 481	346 493	(12)
Planification et développement	79 561	74 541	5 020
Total des dépenses	3 943 415 \$	3 785 494 \$	157 921 \$

Les charges liées aux **affaires gouvernementales** ont progressé de 5 millions de dollars pour atteindre 108 millions de dollars en 2021 (103 millions de dollars en 2020). Le montant plus faible de 2020 était dû aux économies de dépenses discrétionnaires réalisées pendant la phase initiale de la COVID-19.

Les charges liées à la **protection des personnes et de la propriété** ont progressé de 35 millions de dollars pour atteindre 664 millions de dollars en 2021 (629 millions de dollars en 2020). Des augmentations spécifiques comprennent les coûts de rémunération et de programmes d'assurances collectives.

Les charges liées aux **services environnementaux** ont progressé de 28 millions de dollars pour atteindre 452 millions de dollars en 2021 (424 millions de dollars en 2020). Ceci est dû à des augmentations des dépenses de réparations et d'entretien, à un amortissement plus élevé et à une perte plus élevée en aliénation des actifs.

Les services de santé ont augmenté de 77 millions de dollars pour s'établir à 294 millions de dollars en 2021 (217 millions de dollars en 2020) en raison principalement des coûts relatifs à la campagne de vaccination et à la gestion des cas et des éclosions. Ces coûts accrus comprenaient des augmentations des niveaux de dotation en personnel temporaire, d'heures supplémentaires, de fournitures médicales et autre équipement.

Les dépenses liées aux **services sociaux et familiaux** ont chuté de 33 millions de dollars pour s'établir à 503 millions de dollars en 2021 (536 millions en 2020) en raison principalement de la réduction du nombre de cas et d'avantages sociaux entraîné par les prestations fédérales versées en réponse à la COVID-19.

Les charges liées aux **logements sociaux** ont progressé de 52 millions de dollars pour atteindre 355 millions de dollars en 2021 (303 millions de dollars en 2020), ceci étant principalement dû aux différents refuges temporaires pour les sans-abris mis en place en raison de la COVID-19, ainsi qu'à des paiements à des partenaires communautaires pour couvrir les coûts de COVID-19 comme les équipements de protection individuelle. Il y a eu également une augmentation relative à différents programmes de logement abordable.

DETTE À LONG TERME NETTE

La Ville d'Ottawa est notée par deux agences internationales : Moody's Investors Service et Standard & Poor's Ratings Services (S&P). Moody's a attribué à la Ville une note de Aaa, soit la note la plus élevée, qu'elle conserve d'ailleurs depuis 1975. Standard & Poor's lui a attribué une très forte note de AA+.

La politique de financement d'immobilisations approuvée par le Conseil permet à la Ville de fournir des immobilisations additionnelles, telles que des routes, des réseaux d'aqueduc et d'égouts, des bâtiments et des infrastructures de transport en commun, qui seront financées à long terme par les contribuables utilisant ces immobilisations. Cette politique est conforme à la réglementation provinciale exigeant que les immobilisations financées au moyen d'une dette aient une durée de vie utile au moins aussi longue que la durée de la dette.

En 2021, la Ville a émis 225 millions de dollars en nouvelles créances un montant qui est compensé par le remboursement de 139 millions de dollars du capital de la dette pendant l'année. Par conséquent, le montant total de la dette à long terme nette est passé de 2,95 à 3,04 milliards de dollars, soit une hausse de 86 millions de dollars.

La Ville surveille attentivement son niveau d'endettement pour assurer son bien-être financier continu selon les principes de son cadre financier. Voici deux des cibles clés établies par le Conseil à l'égard desquelles le trésorier doit faire rapport annuellement :

- 1) Les paiements de capital et d'intérêt sur la dette financée par les recettes fiscales ne doivent pas dépasser 7,5 % des produits générés par la Ville, et les paiements de capital et d'intérêts sur la dette financée par les recettes tarifaires au titre de l'aqueduc et des égouts ne devront pas dépasser 15 % des produits tirés des tarifs, soit un pourcentage cible combiné de 8,5 % du total des produits générés par la Ville;
- 2) L'augmentation du service de la dette dans le cas de projets non anciens pour une année donnée ne doit pas excéder 0,25 % de l'impôt foncier :

Pour ce qui est de la première cible, le total des paiements de capital et d'intérêts en 2021 pour la dette à long terme financée par les recettes fiscales et tarifaires s'est élevé à 173,7 millions de dollars, ce qui représente 5,85 % des produits générés par la Ville. Ces produits comprennent tous ceux présentés à l'état des résultats consolidés, à l'exception des subventions gouvernementales et des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports et des produits tirés des redevances d'aménagement.

Quant à la deuxième cible, on entend par « projets non anciens », les travaux d'immobilisations associés à la remise en état et au renouvellement des infrastructures existantes de la Ville ainsi qu'à la construction de nouvelles infrastructures pour faire face aux pressions suscitées par la croissance. L'augmentation du service de la dette, compte tenu de son incidence sur la hausse des impôts fonciers, se situe dans la fourchette cible mentionnée ci-dessus.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

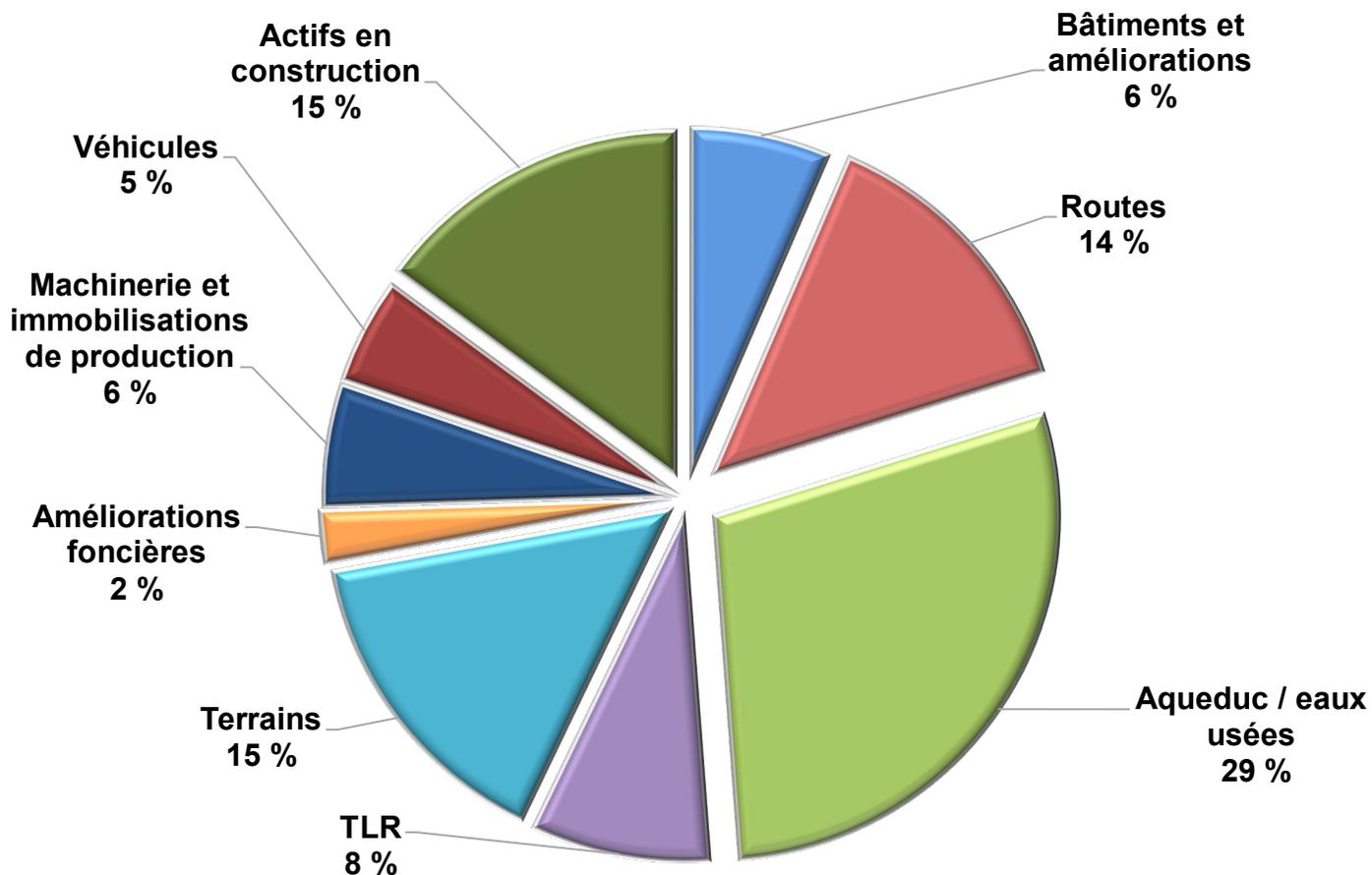
Les immobilisations corporelles représentent un investissement important pour la Ville, et l'information connexe est essentielle aux fins de la gestion, de la reddition de comptes, de l'établissement de coûts et de l'élaboration de plans de gestion des immobilisations. Les immobilisations sont évaluées au coût historique à la date d'acquisition ou de construction et sont amorties sur leur durée de vie utile. La valeur comptable nette résiduelle de ces actifs représente la valeur des immobilisations qui seront disponibles pour répondre aux besoins des générations futures.

Les immobilisations corporelles de la Ville comprennent surtout les infrastructures d'aqueduc et d'égout, les terrains, les routes, les bâtiments ainsi que l'outillage et les immobilisations de production. Les coûts liés à la construction du TLR seront inclus dans les actifs en construction jusqu'à la mise en service de ces derniers.

La valeur globale des immobilisations corporelles (qui constituent la majorité des actifs non financiers) a augmenté d'environ 1,9 milliard de dollars, passant de 24,1 milliards de dollars à 26,0 milliards de dollars en fonction du coût brut. Une tranche d'environ 1 milliard de dollars est attribuable aux dépenses engagées pour l'Étape 2 du TLR. Parmi les autres projets importants qui ont contribué à l'augmentation, mentionnons les projets routiers (152 millions de dollars) et les projets d'infrastructure d'aqueduc ou d'égout (581 millions de dollars); 532 millions de dollars ont été reçus sous forme d'immobilisations. Enfin, en 2021, un amortissement de 393 millions de dollars a été comptabilisé, portant ainsi les amortissements cumulés totaux à 6,3 milliards de dollars.

Immobilisations corporelles [en milliers de dollars]	Valeur comptable nette \$	%
Bâtiments et améliorations	1 264 432	6,4 %
Routes	2 698 402	13,7 %
Aqueduc / eaux usées	5 621 864	28,6 %
Infrastructure du TLR	1 634 649	8,3 %
Terrains	2 941 191	15,0 %
Améliorations foncières	469 974	2,4 %
Machinerie et immobilisations de production	1 111 526	5,7 %
Véhicules	969 795	5,0 %
Actifs en cours de construction	2 924 430	14,9 %
Total des immobilisations corporelles	19 636 263	100,0 %

Figure 3 - Répartition des immobilisations corporelles



Présentation du budget de la Ville d'Ottawa établi selon la comptabilité d'exercice

La manière de présenter les plans de dépenses dans le budget en début d'exercice et la manière dont les résultats sont rapportés dans les états financiers à la clôture de l'exercice varient d'une municipalité à l'autre.

La présentation des budgets suit les exigences du Règlement de l'Ontario 284/09 pris en application de la *Loi de 2001 sur les municipalités*. La *Loi de 2001 sur les municipalités* exige des municipalités qu'elles préparent des budgets équilibrés dans lesquels figurent les prévisions des sommes dont elles auront besoin pendant l'année. Cela signifie que les municipalités doivent avoir ou recueillir les sommes suffisantes, chaque année, par la fixation de taux d'imposition, de redevances d'eau et de droits d'utilisation, pour financer les dépenses en immobilisations et les dépenses de fonctionnement pour l'année. La Ville d'Ottawa, à l'instar d'autres municipalités, continue de préparer ses budgets annuels selon la méthode de comptabilité d'exercice modifiée, sans excédent ni déficit prévu. La méthode de comptabilité d'exercice modifiée considère certains éléments de trésorerie, par exemple les emprunts, le coût initial des actifs et le remboursement de dettes, comme étant des recettes et des dépenses. Toutefois, elle les accumule, ainsi que d'autres transactions, en les comptabilisant au moment où ils se produisent et non au moment où l'argent est reçu ou versé.

L'établissement des états financiers à la fin de l'exercice est fait différemment. La province exige des municipalités qu'elles suivent les normes établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour les gouvernements au Canada. Selon la recommandation du CCSP, les états financiers doivent être préparés selon la comptabilité d'exercice intégral. L'organisation qui utilise une telle méthode comptabilise ses recettes comme ayant été gagnées, même si elle n'a pas encore reçu les sommes, et déclare ses dépenses lorsqu'elles sont engagées, même si la facture n'a pas encore été payée.

L'organisation doit donc apporter des ajustements aux montants inscrits dans le livre budgétaire afin qu'ils correspondent à la comptabilité d'exercice intégrale et que l'on puisse ensuite utiliser les montants budgétaires ajustés inscrits dans les états financiers consolidés de la Ville pour comparer avec exactitude les résultats prévus au budget et les résultats réels de l'exercice financier.

Le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifiée se distingue de plusieurs manières du budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale :

- **Entités consolidées** : Les rapports financiers incluent la plupart des transactions financières des entités reliées à la Ville d'Ottawa, comme les sociétés lui appartenant, sauf les transactions entre les entités reliées et la Ville, lesquelles sont exclues des états financiers consolidés.

- **Amortissement** : Le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifié traite les dépenses en immobilisations comme étant des dépenses dans l'année où elles sont engagées. Selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale, les actifs qui devraient servir plus d'un an, comme les véhicules ou les immeubles, sont « capitalisés ». L'actif est amorti sur sa durée de vie prévue. Par conséquent, le montant annuel de cet amortissement est comptabilisé à titre de dépense chaque année.
- **Charges au titre des prestations constituées postérieures à l'emploi** : Les régimes à prestations déterminées ayant trait aux prestations complémentaires de retraite et aux prestations postérieures à l'emploi offrent différents avantages aux membres du personnel retraités ou en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des congés de maladie. Lorsqu'elle utilise la méthode de comptabilité d'exercice modifiée, la Ville estime le montant de la somme qui servira à payer ces prestations dans l'année. Dans le budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale, les prestations postérieures à l'emploi correspondent à celles qui ont été acquises dans l'année en cours, mais seront payées ultérieurement, à savoir au moment où le membre du personnel prendra sa retraite.
- **Passifs futurs** : Ces éléments ont engendré des obligations dans l'année en cours, mais seront payés dans les années à venir. Notons, par exemple, les passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture des décharges, les sites contaminés, les friches industrielles, les intérêts courus et les passifs éventuels sur le plan juridique. Ces éléments sont ajoutés comme dépenses dans la présentation du budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale.
- **Immobilisations reçues sous forme d'apports** : Il s'agit des immobilisations corporelles qui sont fournies sous forme de dons ou d'apports, ou qui sont transférées par une autre organisation. Les immobilisations reçues sous forme d'apports ne sont pas incluses dans le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifiée parce qu'elles ne nécessitent pas d'argent. Par contre, elles sont ajoutées à titre de recettes dans le budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale.
- **Écart temporaire entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations** : Les budgets établis pour les acquisitions d'immobilisations corporelles se rapportent aux projets dont les coûts peuvent être portés à l'exercice ou aux exercices suivants. Alors que les montants inscrits au budget correspondaient aux projets, la méthode de comptabilité d'exercice intégrale utilise les montants fixés selon l'estimation des dépenses engagées dans l'année afin de refléter la méthode de comptabilité utilisée pour déclarer les résultats réels.

- **Acquisition d'immobilisations corporelles:** Le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifié traite les dépenses en immobilisations comme étant des dépenses dans l'année où elles sont engagées. Avec la méthode de comptabilité d'exercice intégrale, il est possible de capitaliser et d'amortir sur la durée de vie de l'actif les dépenses admissibles relatives aux immobilisations corporelles plutôt que de comptabiliser le coût total de la dépense dans l'année où elle a été engagée.
- **Transferts vers les réserves ou à partir de celles-ci :** Les transferts effectués à partir des réserves et les produits des emprunts ne sont pas des recettes. Avec le passage à la méthode intégrale, ils sont donc retirés de cette catégorie. Voilà qui a pour effet de diminuer les recettes prévues au budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale ainsi que l'excédent annuel, par conséquent, toutes choses étant égales par ailleurs. Les transferts et les contributions aux réserves de même que le remboursement des dettes ne sont pas des dépenses dans la comptabilité d'exercice intégrale. Ils sont donc retirés des dépenses. Voilà qui a pour effet de diminuer les dépenses prévues au budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale et, par conséquent, d'augmenter l'excédent annuel.

Le livre budgétaire et les états financiers étant préparés selon différentes approches, il faut les rapprocher pour dériver les montants budgétisés qui seront reproduits dans les états financiers de la Ville. La Ville divulgue les renseignements sur les montants budgétisés dans la Note 23 de ses états financiers. Le tableau ci-dessous montre le rapprochement entre le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifiée et le budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale.

Rajustement du budget de 2021 en fonction des normes du CCSP (en milliers de dollars)

Produits	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 725 159 \$
<i>Rajustements en fonction du CCSP liés à l'utilisation de la comptabilité d'exercice intégrale :</i>	
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	419 035
Écart temporaire entre le budget des immobilisations et	
les dépenses en immobilisations	585 308
Entités consolidées	172 953
Reclassement des revenus de placement	31 773
Quote-part des bénéfices de la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.	13 300
Transferts à partir des réserves	(607 516)
Produits de titres d'emprunt émis	(162 236)
Reclassements et éliminations	(41 404)
Total des recettes prévues au budget pour l'établissement des états financiers	5 136 372 \$
Charges	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 725 159 \$
<i>Rajustements en fonction du CCSP liés à l'utilisation de la comptabilité d'exercice intégrale :</i>	
Écart temporaire entre le budget des immobilisations et	
les dépenses en immobilisations	843 220
Amortissement	466 401
Entités consolidées	172 953
Obligations devant être capitalisées dans les années à venir	21 987
Avantages sociaux futurs et les régimes de retraite	35 104
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 232 650)
Transferts vers les réserves	(644 409)
Remboursement du capital de la dette	(152 390)
Reclassements et éliminations	(45 002)
Total des dépenses prévues au budget pour l'établissement des états financiers	4 190 373 \$
Excédent annuel prévu au budget	945 999 \$

États financiers consolidés

Ville d'Ottawa

31 décembre 2021

RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité de l'intégrité, de la pertinence et de la comparabilité des données présentées dans les états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Ville d'Ottawa [la « Ville »].

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement certains montants fondés sur les estimations les plus probables et les jugements de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le présent rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction procède à des contrôles de la comptabilité, du budget et à d'autres contrôles afin de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien comptabilisés et protégés et que la documentation financière est fiable aux fins de la préparation des états financiers consolidés.

Le Bureau du vérificateur général relève directement du Conseil municipal [le « Conseil »] et, sur une base permanente, il accomplit son programme de vérification afin de s'assurer que les contrôles internes et leur application sont examinés et que l'information financière est mise à l'essai et vérifiée de façon indépendante.

Le Conseil exerce ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de son Comité des finances et du développement économique.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, a été nommée par le Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Ville. Son rapport suit la présente.



Steve Kanellakos
Directeur municipal
Ottawa, Canada



Wendy Stephanson
Cheffe des finances
Ottawa, Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Au maire et aux membres du Conseil

Opinion

Nous avons effectué la vérification des états financiers consolidés de **la Ville d'Ottawa** [la « Ville »], qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la rubrique « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.M.C.R.L.

Ottawa, Canada
Le 23 juin 2022

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2021, avec informations comparatives au 31 décembre 2020
[en milliers de dollars]

Tableau 1 – État de la situation financière consolidé – Actifs financiers

Actifs financiers	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	709 280 \$	974 811 \$
Débiteurs [note 3]	995 943	814 786
Placements [note 4]	1 711 196	1 174 679
Placement dans une entreprise publique [note 5]	507 295	480 224
Prêts [note 6]	219 051	224 243
Total des actifs financiers	4 142 765	3 668 743

Tableau 2 – État de la situation financière consolidé – Passifs

Passifs	2021	2020
Créditeurs et charges à payer [note 7]	1 437 383	946 238
Produits reportés [note 8]	1 011 774	928 707
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [note 9]	728 210	706 628
Intérêts courus	29 091	29 071
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture des décharges contrôlées [note 10]	36 800	38 039
Sites contaminés [note 11]	6 784	7 510
Dette à long terme nette [note 12]	3 039 703	2 954 052
Emprunts hypothécaires à payer [note 13]	313 500	277 113
Autres passifs [note 14]	55 784	67 810
Obligations locatives [note 15]	79 037	85 232
Total des passifs	6 738 066	6 040 400

Dette nette (2 595 301) (2 371 657)

Tableau 3 – État de la situation financière consolidé – Actifs non financiers

Actifs non financiers	2021	2020
Immobilisations corporelles [note 16]	19 636 263	18 033 022
Stocks	52 109	51 303
Charges payées d'avance	39 416	31 865
Total des actifs non financiers	19 727 788	18 116 190
Excédent accumulé [note 17]	17 132 487 \$	15 744 533 \$

Éventualités, engagements et droits contractuels [note 18]

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 [en milliers de dollars]

Tableau 4 – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Produits

Produits	2021	2021	2020
	Budget [note 23]	Réel	Réel
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité [note 19]	2 042 047 \$	2 022 302 \$	1 944 683 \$
Paiements de transfert	1 507 260	1 622 478	1 493 210
Redevances et frais d'utilisation	852 175	772 857	743 391
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	419 035	532 071	363 556
Redevances d'aménagement	137 769	208 393	169 683
Revenus de placement	49 846	61 257	50 716
Amendes et pénalités	45 800	41 073	35 617
Autres produits	49 140	23 067	44 215
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique [note 5]	33 300	47 356	34 120
Total des produits	5 136 372	5 330 854	4 879 191

Tableau 5 – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Charges

Charges	2021	2021	2020
	Budget [note 23]	Réel	Réel
Affaires gouvernementales	111 450	108 433	103 481
Protection de la personne et de la propriété	666 543	663 964	628 673
Routes, circulation et stationnement	485 354	421 652	415 144
Transports en commun	802 234	719 757	737 369
Services environnementaux	515 365	451 934	424 270
Services de santé	236 665	294 234	216 679
Services sociaux et familiaux	583 314	502 889	535 892
Logements sociaux	273 977	354 510	302 952
Services récréatifs et culturels	415 903	346 481	346 493
Planification et développement	99 568	79 561	74 541
Total des charges [note 20]	4 190 373	3 943 415	3 785 494
Excédent annuel	945 999	1 387 439	1 093 697
Excédent accumulé au début de l'exercice	15 131 586	15 744 533	14 652 429
Autres éléments du résultat étendu	515	515	(1 593)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	16 078 100 \$	17 132 487 \$	15 744 533 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 [en milliers de dollars]

Tableau 6 – État de la variation de la dette nette consolidé

État de la variation de la dette nette consolidé	Budget 2021 [note 23]	2021 Réal	2020 Réal
Excédent annuel	945 999 \$	1 387 439 \$	1 093 697 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les immobilisations reçues sous forme d'apports	(2 018 111)	(2 047 060)	(1 389 982)
Amortissement d'immobilisations corporelles	392 726	392 726	392 691
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	47 862	47 862	39 935
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	3 231	3 231	4 739
Stocks de fournitures	(806)	(806)	(15 291)
Charges payées d'avance	(7 551)	(7 551)	(1 864)
Variation de la dette nette	(636 650)	(224 159)	123 925
Dettes nettes au début de l'exercice	(3 032 416)	(2 371 657)	(2 493 989)
Autres éléments du résultat étendu	515	515	(1 593)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(3 668 551)	(2 595 301)	(2 371 657)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 [en milliers de dollars]

Tableau 7 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités de fonctionnement

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2021	2020
Excédent annuel	1 387 439 \$	1 093 697 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique	(47 356)	(34 120)
Amortissement d'immobilisations corporelles	392 726	392 691
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	(532 071)	(363 556)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	47 862	39 935
Flux de trésorerie de fonctionnement, ajustés en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie	1 248 600	1 128 647
Variations des actifs et des passifs sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des débiteurs	(181 157)	(136 115)
Augmentation des stocks	(806)	(15 291)
Augmentation des charges payées d'avance	(7 551)	(1 864)
Diminution des prêts	5 192	533
Augmentation des créditeurs et charges à payer	491 145	45 887
Augmentation des produits reportés	83 067	182 432
Augmentation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	21 582	14 316
Augmentation des intérêts courus	20	157
(Diminution) augmentation du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	(1 239)	3 508
Diminution des passifs au titre des sites contaminés	(726)	(914)
(Diminution) augmentation des autres passifs	(12 026)	67 810
Flux de trésorerie de fonctionnement	1 646 101	1 289 106

Tableau 8 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités d'investissement en immobilisations

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	2021	2020
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 514 989)	(1 026 426)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	3 231	4 739
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(1 511 758)	(1 021 687)

Tableau 9 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités d'investissement

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	2021	2020
Acquisition de placements, montant net	(536 517)	(148 108)
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	20 800	22 600
Flux de trésorerie d'investissement	(515 717)	(125 508)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ [SUITE]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 [en milliers de dollars]

Tableau 10 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités de financement

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2021	2020
Produits provenant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt à long terme	271 369	310 795
Intérêts générés par le fonds d'amortissement	(4 639)	(3 511)
Remboursement du capital de la dette		
Dette à long terme nette	(134 711)	(124 459)
Emprunts hypothécaires à payer	(9 981)	(9 842)
Obligations locatives	(6 195)	(5 776)
Flux de trésorerie de financement	115 843	167 207

Tableau 11 – État des flux de trésorerie consolidé – Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2021	2020
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(265 531)	309 118
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	974 811	665 693
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	709 280 \$	974 811 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville d'Ottawa [la « Ville »] a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1^{er} janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires, et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa »] et de la Société de logement communautaire d'Ottawa [« SLCO »], la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées aux fins de la promotion et de l'amélioration des terrains communautaires dans la Ville grâce à la gestion des biens-fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [« CCSP »] des Comptables professionnels agréés du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de la Ville présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges des activités de tous les comités du Conseil, ainsi que des conseils et des zones d'amélioration commerciale [« ZAC »] et entités suivantes :

Commission de services policiers d'Ottawa	ZAC de Glebe
Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa	ZAC du cœur d'Orléans
Conseil de santé d'Ottawa	ZAC du couloir du chemin Carp
Société de logement communautaire d'Ottawa	ZAC du village de Carp
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick	ZAC de Vanier
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa	ZAC de Manotick
ZAC de la rue Bank	Administration du mail de la rue Sparks
ZAC du village Westboro	ZAC du village de Somerset
ZAC de la rue Sparks	ZAC de la rue Preston
ZAC du quartier chinois de la rue Somerset	ZAC du marché By
	ZAC du centre-ville Rideau
	ZAC de Barrhaven
	ZAC de Wellington-Ouest
	ZAC de Kanata-Nord
	ZAC de Bells Corners
	ZAC centrale de Kanata

Les actifs, passifs, produits et charges interfonds ont tous été éliminés.

L'annexe 1 présente de l'information supplémentaire condensée relativement au Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa.

Hydro Ottawa et ses filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques [voir la note 5]. Ces sociétés appliquent les Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas ajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés. Les autres éléments du résultat étendu de la société sont comptabilisés directement dans l'excédent accumulé et la dette nette de la Ville.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Conseils scolaires

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers consolidés, étant donné que les conseils scolaires sont des entités distinctes et que la Ville n'exerce aucun contrôle sur les activités de ces conseils et n'y participe d'aucune façon.

Utilisation d'estimations et incertitude quant à la mesure

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les passifs au titre des avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation des impôts fonciers, les provisions pour litiges, le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées, les passifs au titre des sites contaminés et les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur la meilleure information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement et les montants réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

Produits et charges

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice qui permet de constater les produits à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés et de constater les charges à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées suivant la réception des biens ou des services.

Recettes fiscales

Chaque année, la Ville impose et perçoit des taxes foncières aux fins municipales, des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario [la « Province »] aux fins de l'éducation, des paiements versés en remplacement d'impôts, des charges au titre des améliorations locales et autres charges [voir la note 19]. L'autorité qui impose et perçoit les taxes foncières est établie en vertu de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, de la *Loi sur l'évaluation foncière*, de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois.

Les recettes fiscales se composent d'opérations sans contrepartie. Elles sont comptabilisées au cours de la période à laquelle la cotisation se rapporte et où des estimations raisonnables des montants peuvent être établies. Les produits annuels incluent également les ajustements liés aux exercices précédents qui ne pouvaient être estimés avant l'exercice considéré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts des ordres administratifs supérieurs qui ne résultent pas de transactions d'échange. Les paiements de transfert sont constatés au cours des exercices où ils se produisent à condition qu'ils soient autorisés que les critères d'admissibilité et de stipulations soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

De plus, la Ville verse des paiements à des particuliers ou à des organisations. Ces paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges une fois qu'ils sont autorisés et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant.

Redevances et frais d'utilisation

Les redevances et frais d'utilisation comprennent les tarifs du transport en commun; les tarifs pour les services publics et la gestion de l'eau, des eaux usées et des déchets solides; les droits de licence; les frais d'utilisation de divers programmes et les frais relatifs à certaines activités. Les produits sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont des actifs donnés sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs et sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les actifs ont été reçus sous forme d'apports à la juste valeur marchande à la date de l'apport.

Redevances d'aménagement

Les redevances d'aménagement sont des droits non récurrents prélevés par la Ville sur les nouvelles propriétés résidentielles et non résidentielles qui servent à financer une partie des infrastructures liées à la croissance. Le pouvoir de mettre en application des redevances d'aménagement est décrit dans la loi provinciale et les modalités opérationnelles ainsi que le barème des redevances sont présentés dans le règlement de la Ville. Les redevances d'aménagement sont établies et comptabilisées en fonction du type de services offerts. Le montant des redevances varie selon le type d'habitation et l'emplacement dans la Ville et tient compte des différents coûts réels engagés pour établir et fournir le service. Les redevances d'aménagement visent à ce que les coûts engagés dans le cadre de la croissance soient couverts par la croissance même et que le financement des dépenses en immobilisations nécessaires aux fins de la nouvelle croissance n'alourdisse pas le fardeau des contribuables.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Les fonds aux fins des projets d'investissement sont transférés conformément aux règlements prévoyant que les redevances d'aménagement seront uniquement imputées aux projets lorsque les coûts sont engagés. Le pouvoir de contracter des dépenses liées à la croissance est accordé chaque année dans le cadre du processus d'établissement du budget de la Ville et porte seulement sur les projets d'investissement admissibles au financement présentés dans l'étude préliminaire actuelle sur les redevances d'aménagement. Les soldes des fonds liés aux redevances d'aménagement font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du processus d'approbation du budget d'immobilisations pour s'assurer qu'ils respectent les politiques générales adoptées par le Conseil. Les redevances d'aménagement sont comptabilisées dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés. Ils comprennent également les revenus du fonds de dotation de la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal.

Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés de la vente de terrains de la compensation au titre des espaces verts et d'autres produits divers. Les montants reçus ayant trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements, des prêts, des créditeurs et charges à payer, des intérêts courus, de la dette à long terme nette, des emprunts hypothécaires à payer et des autres passifs.

La Ville recourt à des instruments financiers dérivés comprenant des swaps bancaires pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt lié à sa dette. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période déterminée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période déterminée. Les swaps entraînent un paiement à verser à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à compter de la date à laquelle les titres sont achetés.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût après amortissement moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de la valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. Parmi ces placements, certains sont spécifiquement destinés au fonds de dotation et comprennent des actions canadiennes et des obligations de sociétés autorisées par le *Règlement provincial 438/97*. Tous les placements sont conformes à la politique de placement approuvée par le Conseil municipal. Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

Prêts

Lorsque la Ville a le droit contractuel de recevoir de l'argent de l'emprunteur, elle comptabilise le prêt dans l'état de la situation financière consolidé. Au départ, elle le comptabilise au coût. Si les circonstances justifient une réévaluation du prêt, la Ville déclarera le prêt net de toute provision ou réduction de valeur connexe. Toute modification de la provision pour moins-value, le cas échéant, sera prise en compte, à titre de dépenses, dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les intérêts créditeurs d'un prêt sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et reflétés dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

Produits reportés

Certains montants reçus en avance en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit en avance certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont présentés à titre de produits reportés et sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées à condition que les critères d'admissibilité et de stipulations soient respectés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Avantages sociaux

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

[a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel à l'aide des paiements de revenus futurs prévus, des coûts liés au maintien des soins de santé et des honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

[b] Les coûts relatifs aux avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.

[c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être comptabilisés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme émises par la Ville.

[d] Les coûts des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelles sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les passifs sont déterminés sur une base actuarielle en fonction des réclamations estimatives futures à assurer. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville.

[e] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont comptabilisés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes calculés selon la valeur actualisée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Régimes de retraite

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes de retraite :

- [a] Les cotisations à un régime multiemployeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

- [b] L'évaluation actuarielle est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables de la direction notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, ainsi que le rendement des placements des régimes, lesquelles sont utilisées pour actualiser des prestations. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période de trois ans

Litiges et éventualités

Les coûts estimatifs pour régler les réclamations et les réclamations éventuelles sont déterminés d'après l'information disponible. Si ces coûts sont jugés comme probables et peuvent être estimés de façon raisonnable, le montant des réclamations est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé et compris dans le passif à l'état de la situation financière consolidé. Si ces coûts ne peuvent être déterminés, aucun passif n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Les charges estimatives de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établies en fonction des charges futures sur 25 ans, ajustées selon l'inflation et actualisées en dollars courants. Ces coûts sont présentés à titre de passifs dans l'état de la situation financière consolidé

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Sites contaminés

Les critères à respecter afin de comptabiliser un passif au titre des sites contaminés sont comme suit :

- [i] il existe une norme environnementale;
- [ii] la contamination dépasse la norme;
- [iii] la Ville soit est directement responsable ou soit accepte la responsabilité de la contamination;
- [iv] il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- [v] il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Une fois tous les critères de comptabilisation respectés, la Ville comptabilise un passif à titre d'estimation des coûts d'assainissement futurs des sites contaminés ne faisant plus l'objet d'un usage productif.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Ces actifs non financiers ont une durée de vie utile s'étendant au-delà de l'exercice considéré et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

[a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Tableau 12 – Durée de vie utile d’immobilisations corporelles

Actifs – Durée de vie utile – années	Minimum	Maximum
Bâtiments et améliorations	20	100
Infrastructure linéaire – routes	50	75
Infrastructure linéaire – aqueduc / eaux usées	50	100
Infrastructure linéaire – train léger sur rail [« TLR »]	30	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et immobilisations de production	5	50
Véhicules	5	30

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L’amortissement des actifs commence au cours du mois qui suit la date de mise en service.

[b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d’apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d’apports ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande à la date de l’apport et sont présentées dans les produits de l’exercice au cours duquel elles sont reçues sous forme d’apports.

[c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles ne sont pas comptabilisés à titre d’actifs dans les états financiers consolidés.

[d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l’égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs payés par la Ville relativement à l’acquisition ou à la construction d’une immobilisation corporelle.

[e] Contrats de location (baux)

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou des contrats de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition dans le passif. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s’y rapportant sont imputés aux charges à mesure qu’ils sont versés.

[f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Réserves

Les réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises [voir la note 17]. Ces réserves mises de côté en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une entente sont comptabilisées à titre de produits reportés dans l'état de la situation financière consolidé.

Droits contractuels et obligations contractuelles

Les droits contractuels représentent les droits futurs aux ressources économiques de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus au cours de périodes futures. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Ville n'a connaissance d'aucun contrat ni accord qui pourrait donner lieu à des droits contractuels.

Les obligations contractuelles représentent les obligations qui donneront lieu à des passifs au moment de la réalisation de certaines conditions convenues et précisées dans les contrats ou les accords au cours de périodes futures. Voir la note 18 pour de plus amples renseignements sur les obligations contractuelles de la Ville, y compris la nature, l'ampleur et l'échéancier de ces types d'opérations.

Prises de position comptables futures

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022 (en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la Ville).

SP 1201 – Présentation des états financiers (« SP 1201 ») remplace le chapitre SP 1200, conformément au chapitre SP 3450 – *Instruments financiers* (« SP 3450 »), et prévoit un nouvel état des gains et pertes de réévaluation distinct de l'état des résultats. Ce nouvel état comprend les gains et les pertes non réalisés résultant de la réévaluation des instruments financiers, les éléments libellés en devises ainsi que la quote-part du gouvernement dans les autres éléments du résultat étendu lorsque le gouvernement inclut les résultats d'entreprises publiques et de partenariats commerciaux.

SP 3041 – Placements de portefeuille (« SP 3041 ») remplace le chapitre SP 3040 et a supprimé la distinction entre les placements temporaires et les placements de portefeuille. Ce chapitre a été modifié pour le rendre conforme au chapitre SP 3450 et les fonds communs de placement ne sont plus exclus de son champ d'application. Au moment de l'adoption des chapitres SP 3450 et SP 3041, le chapitre SP 3030 – *Placements temporaires* ne s'appliquera plus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

SP 2601 – Conversion des devises (« SP 2601 ») remplace le chapitre SP 2600 et exige que le cours du change soit converti au cours en vigueur à la date des états financiers pour les actifs et les passifs monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires libellés en devises classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés doivent être présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme sont amortis sur la durée de vie utile de l'élément.

SP 3450 – Instruments financiers (« SP 3450 ») établit les normes de comptabilisation d'évaluation et de présentation des instruments financiers dérivés et non dérivés. La norme exige l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif; tous les autres instruments financiers peuvent être évalués au coût / au coût après amortissement ou à la juste valeur selon le choix du gouvernement. Les gains et les pertes non réalisés sont présentés dans le nouvel état des gains et pertes de réévaluation.

Les informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'une clarification de la décomptabilisation d'un passif financier doivent être fournies.

SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (« SP 3280 ») exige des entités du secteur public qu'elles comptabilisent les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une obligation liée à la mise hors service est une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par une entité du secteur public s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et est passé en charges de manière logique et systématique. Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges. Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service peuvent entraîner soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif. Dès l'adoption du chapitre SP 3280, les obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées relèveront de cette nouvelle norme et le chapitre SP 3270 – *Obligations relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides* (« SP 3270 »), quant à lui, ne s'appliquera plus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023 (en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Ville).

SP 3400 – Revenus (« SP 3400 ») propose un cadre qui divise les revenus (produits) en deux catégories : les revenus d'opérations avec contrepartie et les revenus unilatéraux. La constatation des revenus d'opérations avec contrepartie se fait lorsque l'entité du secteur public remplit les obligations de prestation. S'il n'y a aucune obligation de prestation, il s'agit de revenus unilatéraux. La constatation des revenus unilatéraux se fait lorsque l'entité du secteur public a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'un événement passé donne naissance à une créance sur ces ressources économiques.

SP 3160 – Partenariats public-privé (« PPP ») (« SP 3160 ») établit des exigences en matière de comptabilisation et d'information à fournir applicables aux opérations dans le cadre desquelles les entités du secteur public se dotent d'éléments d'infrastructure d'envergure avec l'aide d'entités du secteur privé ou se procurent des services auprès de celles-ci. La comptabilisation des actifs afférents à des éléments d'infrastructure résultant d'accords de PPP est déterminée selon que les entités du secteur public contrôlent ou non l'objet et l'utilisation des éléments d'infrastructure, l'accès aux avantages économiques futurs ainsi que l'exposition aux risques associés aux actifs afférents aux éléments d'infrastructure et l'intérêt résiduel important dans les éléments d'infrastructure, s'il en est, à l'échéance des PPP. De plus, l'évaluation de l'actif et du passif correspondant reposera sur le modèle général utilisé pour octroyer une contrepartie à l'entité du secteur privé.

NOSP-8 – Éléments incorporels achetés fournit des indications à l'égard de la comptabilisation des éléments incorporels achetés et de l'information à fournir sur ceux-ci. Simultanément, SP 1000 – *Fondements conceptuels des états financiers* a été modifié pour retirer l'interdiction de comptabilisation visant les éléments incorporels achetés dans le cadre d'une opération avec contrepartie dans les états financiers d'une entité du secteur public.

La Ville évalue toujours l'incidence des normes susmentionnées. Bien que le moment de l'adoption puisse varier, certaines normes doivent être adoptées simultanément. Les exigences des chapitres SP 1201, SP 3450, SP 2601 et SP 3041 doivent être adoptées en même temps.

La Ville n'a adopté aucune nouvelle norme comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs comprennent ce qui suit :

Tableau 13 – Débiteurs

Débiteurs	2021	2020
Taxes et frais d'utilisation	173 191 \$	185 852 \$
Gouvernement fédéral	317 562	282 635
Gouvernement provincial	397 625	263 310
Comptes clients	107 565	82 989
Total des débiteurs	995 943 \$	814 786 \$

4. PLACEMENTS

La juste valeur marchande des placements de la Ville est fondée sur des sources d'établissement des prix qui réunissent des données sur une base quotidienne en provenance des activités boursières observables sur les marchés secondaires. Les placements sont composés de ce qui suit :

Tableau 14 – Ventilation des placements de 2021

Placements	2021		
	Coût	Juste valeur marchande	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	553 712 \$	548 218 \$	553 712 \$
Obligations des gouvernements provinciaux	517 955	516 245	517 955
Obligations d'administrations municipales	278 383	278 563	278 383
Sociétés (revenu fixe)	142 365	142 179	142 365
Fonds de dotation géré en externe	154 229	202 488	154 229
Autres	64 552	78 196	64 552
Total	1 711 196 \$	1 765 889 \$	1 711 196 \$

Tableau 15 – Ventilation des placements de 2020

Placements	2020		
	Coût	Juste valeur marchande	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	359 143 \$	363 930 \$	359 143 \$
Obligations des gouvernements provinciaux	218 912	226 961	218 912
Obligations d'administrations municipales	239 371	247 555	239 371
Sociétés (revenu fixe)	152 178	153 916	152 178
Fonds de dotation géré en externe	163 305	199 888	163 305
Autres	41 770	52 441	41 770
Total	1 174 679 \$	1 244 691 \$	1 174 679 \$

4. PLACEMENTS [SUITE]

Le portefeuille des obligations des administrations municipales de la Ville comprend des débentures de la Ville d'Ottawa portant intérêt à un taux nominal allant de 4,60 % à 5,30 % [3,40 % à 5,30 % en 2020], dont la valeur comptable s'élève à 56 \$ [924 \$ en 2020].

Les titres du fonds de dotation sont gérés par des gestionnaires de portefeuille externes engagés par la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal. Sur la base de la valeur marchande au 31 décembre 2021, le fonds de dotation a été réparti comme suit : placements en espèces et bons du Trésor (2,4 %), obligations canadiennes (34,1 %) et actions canadiennes (63,5 %).

Le poste Autres comprend des parts dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres du programme One Investment géré par une filiale de la Municipal Finance Officers' Association de l'Ontario.

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2021 s'élève à 1,18 % [1,36 % en 2020]. Les placements arrivent à échéance du 3 mars 2022 au 1^{er} décembre 2048 [7 janvier 2021 au 3 juin 2065 en 2020].

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adoptée par le Conseil municipal, les revenus de placement sont versés à la Ville au moins de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation, pourvu que la valeur marchande du fonds de dotation ne diminue pas en deçà du placement initial de 200 000 \$. En 2021, un montant de 29 675 \$ [13 000 \$ en 2020] a été versé par le fonds de dotation à la Ville.

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE

Placement [détenu à 100 %] dans Hydro Ottawa

Le tableau ci-dessous présente l'information financière supplémentaire condensée selon les IFRS au titre d'Hydro Ottawa :

Tableau 16 – Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa – Actifs

Actifs [aux 31 décembre]	2021	2020
Actifs à court terme	207 465 \$	260 310 \$
Immobilisations	2 013 433	1 903 389
Autres actifs	141 512	127 108
Total des actifs	2 362 410	2 290 807

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]

Tableau 17 – Information financière condensée au titre d’Hydro Ottawa – Passifs

Passifs [aux 31 décembre]	2021	2020
Passifs à court terme	413 365	428 635
Autres passifs	1 441 750	1 381 948
Total des passifs	1 855 115	1 810 583
Actifs nets	507 295 \$	480 224 \$

Tableau 18 – Information financière condensée au titre d’Hydro Ottawa – Actifs nets

Actifs nets constitués du placement dans Hydro Ottawa [aux 31 décembre]	2021	2020
Actions ordinaires [100 %]	228 453 \$	228 453 \$
Bénéfices non répartis	277 523	250 967
Cumul des autres éléments du résultat étendu	1 319	804
Actifs nets	507 295 \$	480 224 \$

Tableau 19 – Information financière condensée au titre d’Hydro Ottawa – Résultats de fonctionnement

Résultats de fonctionnement [pour les exercices clos le 31 décembre]	2021	2020
Total des produits	1 164 577 \$	1 272 593 \$
Total des charges	1 117 221	1 238 473
Bénéfice net	47 356 \$	34 120 \$

La Ville, à titre de porteur d’actions ordinaires d’Hydro Ottawa, a le droit de recevoir des dividendes lorsqu’ils sont déclarés par le conseil d’administration d’Hydro Ottawa. En 2021, des dividendes totalisant 20 800 \$ ont été reçus [22 600 \$ en 2020] relativement aux activités de 2020. Des dividendes totalisant 23 700 \$ ont été déclarés et devraient être reçus en 2022 relativement aux activités d’Hydro Ottawa en 2021. Au cours de l’exercice, la Ville a acheté de l’électricité auprès d’Hydro Ottawa à des prix et selon des modalités approuvés par la Commission de l’énergie de l’Ontario. De plus les opérations suivantes ont eu lieu durant l’exercice :

Tableau 20 – Opérations avec Hydro Ottawa

Services achetés à Hydro Ottawa par la Ville	2021	2020
Consultation en gestion de l’énergie	4 809 \$	8 559 \$
Autres services	16 602	11 354
Redevances versées à la Ville par Hydro Ottawa	2021	2020
Impôts fonciers, carburant, permis et autres services	4 484 \$	5 689 \$

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]

Au 31 décembre 2021, les débiteurs d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 10 550 \$ [19 581 \$ en 2020] relativement aux opérations susmentionnées, tandis que les créiteurs et charges à payer d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 456 \$ [372 \$ en 2020] devant être versé à la Ville et à ses filiales.

6. PRÊTS

Tableau 21 – Prêts

	2021	2020
Prêts	219 051 \$	224 243 \$

En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de transport sur rail léger. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire). Le prêt a été émis à un taux d'intérêt de 4,89 % et arrivera à échéance le 30 juin 2047. Les remboursements, composés du capital et de l'intérêt, sont acquittés tous les trimestres. À chaque versement, le montant en capital du prêt est réduit et la partie du paiement de l'intérêt est comptabilisée à titre d'intérêts créditeurs.

Tableau 22 – Paiements de capital sur le prêt du train léger sur rail

Paiements de capital	
2022	7 038 \$
2023	7 382
2024	7 731
2025	7 984
2026	7 928
2027 et par la suite	180 988
Total	219 051 \$

En 2021, des intérêts créditeurs de 10 908 \$ [10 992 \$ en 2020] sur le prêt ont été comptabilisés à titre de revenus de placement dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer comprennent ce qui suit :

Tableau 23 – Créditeurs et charges à payer

Créditeurs et charges à payer	2021	2020
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 257 611 \$	807 311 \$
Charges salariales à payer et retenues à la source	179 772	138 927
Total des créditeurs et charges à payer	1 437 383 \$	946 238 \$

8. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats sont comme suit :

Tableau 24 – Produits reportés

Produits reportés	2021	2020
Redevances d'aménagement	724 301 \$	684 874 \$
Autres paiements de transfert	103 932	98 014
Autres produits reportés	75 378	54 930
Code du bâtiment	33 691	30 473
Compensation au titre des espaces verts	74 472	60 416
Total des produits reportés	1 011 774 \$	928 707 \$

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite comprennent ce qui suit :

Tableau 25 – Avantages sociaux futurs et régimes de retraite

Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	2021	2020
Avantages sociaux futurs	710 950 \$	690 392 \$
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa – coût de la vie	17 260	16 236
Total	728 210 \$	706 628 \$

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

[a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre 2021, avec informations comparatives pour 2020, sont comme suit :

Tableau 26 – Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs	2021	2020
Avantages complémentaires de retraite	238 168 \$	229 712 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	370 928	351 630
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [« CSPAAT »]	101 854	109 050
Total	710 950 \$	690 392 \$

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

La continuité des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT de 2021 se présente comme suit :

Tableau 27 – Continuité des avantages sociaux futurs

Continuité des avantages sociaux	Complémentaires de retraite	Postérieurs à l'emploi	CSPAAT	Total
Solde au début de l'exercice	229 712 \$	351 630 \$	109 050 \$	690 392 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice / coût des nouvelles réclamations	12 013	54 940	17 593	84 546
Intérêts débiteurs	3 989	5 638	2 555	12 182
Amortissement de la perte actuarielle	1 079	1 587	3 327	5 993
Prestations versées	(8 625)	(42 867)	(30 671)	(82 163)
Solde à la fin de l'exercice	238 168 \$	370 928 \$	101 854 \$	710 950 \$

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Les charges au titre des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi ainsi que de la CSPAAT, d'un montant de 102 721 \$ [90 916 \$ en 2020], sont constatées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs.

Les passifs au titre de la CSPAAT sont calculés en fonction des réclamations à assurer futures estimatives. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir son obligation à l'égard des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT.

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2021, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2021. Le passif au titre des avantages liés à la CSPAAT présenté dans les présents états financiers consolidés repose sur une évaluation au 31 décembre 2018, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2021.

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées aux hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains ou ces pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés à partir de l'exercice qui suit le gain ou la perte. L'amortissement du gain actuariel de 2021 d'un montant de 47 394 \$ [perte de 56 005 \$ en 2020] relatif aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi commencera à l'exercice 2022. L'amortissement de la perte actuarielle de 2021 d'un montant de 40 431 \$ [perte de 41 490 \$ en 2020] relative aux avantages au titre de la CSPAAT commencera à l'exercice 2022.

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages au titre de la CSPAAT sont les suivantes :

Tableau 28 – Hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles	2021	2020
Taux d'actualisation	2,20 %	2,60 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance des salaires	De 1,50 % à 2,50 % en 2021 De 1,75 % à 2,50 % en 2022 De 1,80 % à 2,50 % par la suite	De 1,50 % à 2,50 % en 2020 De 1,50 % à 2,50 % en 2021 De 1,75 % à 2,50 % par la suite
Taux d'inflation des soins de santé	5,90 % diminuant graduellement à 4,00 % en 2040	5,90 % diminuant graduellement à 4,00 % en 2040

Une réserve à l'égard des avantages sociaux futurs a été constituée afin de réduire les incidences futures des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Au 31 décembre 2021, le solde de la réserve à l'égard des avantages sociaux futurs s'établissait à 81 379 \$ [71 237 \$ en 2020] [voir la note 17].

[b] Régimes de retraite

[i] Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [« RREMO »], un régime de retraite multiemployeurs, au nom de la plupart de ses salariés.

Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2021 a totalisé 127 444 \$ [133 428 \$ en 2020] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville pour ces deux exercices.

Le RREMO étant un régime de retraite multiemployeurs, la Ville ne comptabilise pas dans ses états financiers consolidés sa quote-part du déficit du régime de retraite de 69 000 \$ [déficit de 7 600 000 \$ en 2020], puisque cette responsabilité incombe à l'ensemble des municipalités de l'Ontario et à leurs employés.

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a totalisé 532 \$ [691 \$ en 2020] et est présenté à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

[ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2021, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 442 prestataires. En 2021, les prestations de retraite se sont élevées à 16 930 \$ [15 894 \$ en 2020]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2021 ou en 2020 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés étaient de néant en 2021 [néant en 2020].

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés en partie dans l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés et le solde, dans les deux exercices suivants. Le passif (l'actif) présenté au titre des prestations constituées est comme suit :

Table 29 – Passif (actif) au titre des prestations constituées de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	2021	2020
Actifs de la caisse de retraite – à la fin de l'exercice	142 762 \$	146 773 \$
Obligation découlant des prestations constituées – à la fin de l'exercice	123 435	140 516
Excédent du régime	19 327	6 257
Gains (pertes) actuariels non amortis	12 870	(7 278)
Provision pour moins-value	6 457	13 535
Passif (actif) au titre des prestations constituées	0 \$	0 \$

Tableau 30 – Charges (revenus) au titre de la caisse de retraite

Charges	2021	2020
Amortissement des pertes actuarielles	7 278 \$	6 328 \$
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(200)	(533)
Variation de la provision pour moins-value	(7 078)	(4 396)
Total des charges au titre du régime de retraite	0 \$	1 399 \$

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 3,00 % par année pour deux ans et à 2,00 % par la suite [2,00 % en 2020], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 3,60 % par année [3,20 % par année en 2020].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

La Ville paie l'indexation du RREMO à raison de 55 % à 100 % de l'inflation. Ce complément à l'ajustement au coût de la vie est approuvé tous les ans dans le cadre du processus budgétaire de la Ville. L'obligation estimée au titre du régime de retraite si la Ville met fin à l'indexation après le 1^{er} janvier 2022 est de 17 260 \$. Ce montant est inclus dans le total des obligations au titre des ententes sur les avantages sociaux futurs et les régimes de retraite dans l'état de la situation financière consolidé.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 31 décembre 2020, établissait un excédent de 6 900 \$ [31 décembre 2019, un excédent de 6 200 \$] sur une base de continuité de l'exploitation.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2021 s'élevait à 147 192 \$ [155 097 \$ en 2020].

[iii] Régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton.

La Ville est le promoteur du régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton [« OC Transpo »], un régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux employés en fonction des états de service et des taux de salaire. En date du 1^{er} janvier 1999, OC Transpo optait pour le RREMO pour tous les employés et nouveaux membres de son personnel afin d'accumuler les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Les prestations de retraite nettes versées en 2021 se sont élevées à 33 493 \$ [33 394 \$ en 2020]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2021 ou en 2020 pour les services rendus au cours de ces exercices. Au cours de 2021, les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à 0 \$ [2 \$ en 2020].

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés en partie dans l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés et le solde, dans les deux exercices suivants. L'actif présenté au titre du régime est comme suit :

Tableau 31 – Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Régime de retraite des employés d'OC Transpo	2021	2020
Actifs de la caisse de retraite des employés d'OC Transpo	703 370 \$	663 113 \$
Obligation découlant des prestations constituées – à la fin de l'exercice	545 901	578 507
Excédent du régime	157 469	84 606
Gains (pertes) actuariels non amortis	57 131	(8 609)
Provision pour moins-value	100 338	93 215
Actif présenté au titre du régime	0 \$	0 \$

Tableau 32 – Charges au titre du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Charges	2021	2020
Amortissement des gains actuariels	(3 570)\$	(12 260)\$
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(3 553)	(4 937)
Variation de la provision pour moins-value	7 123	17 199
Total des charges au titre du régime de retraite	0 \$	2 \$

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de quatre ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2021 s'élevait à 730 237 \$ [720 230 \$ en 2020].

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 3,00 % par année pour deux ans et à 2,00 % par la suite [2,00 % par année en 2020], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 4,60 % par année [4,20 % par année en 2020] et les prévisions salariales à long terme aux fins actuarielles ont été estimées à 3,00 % par année [3,00 % par année en 2020].

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 1^{er} janvier 2021, établissait un surplus de solvabilité de 24 112 \$ [surplus de solvabilité de 17 321 \$ en 2020]. En 2021, la Ville a versé une cotisation de 0 \$ [2 \$ en 2020] au régime. En 2021, le régime étant excédentaire, la Ville n'a dû acquitter aucun paiement spécial de solvabilité et a ainsi pu réduire de 7 322 \$ le solde total de la lettre de crédit, le portant à 72 389 \$ [79 711 \$ en 2020], comme l'y autorise la législation en vigueur.

10. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES

La *Loi sur la protection de l'environnement* de l'Ontario prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations sont inclus dans les charges de fonctionnement sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges en exploitation et non exploitées est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Tableau 33 – Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	2021	2020
Décharges en exploitation	22 471 \$	23 360 \$
Décharges non exploitées	14 329	14 679
Total	36 800 \$	38 039 \$

10. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES [SUITE]

Décharges en exploitation

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, soit celle du chemin Trail et celle de Springhill. La Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture de ces décharges en exploitation. Au 31 décembre 2021, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 4 222 640 mètres cubes [4 571 061 mètres cubes en 2020], la totalité devant être utilisée d'ici l'exercice 2036 [utilisée d'ici 2036 en 2020]. La capacité restante de la décharge contrôlée de Springhill est de néant [néant en 2020].

La fermeture des décharges contrôlées du chemin Trail et de Springhill comprendra le recouvrement des décharges, l'installation d'un système de régulation du drainage, et l'aménagement de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges devraient se dérouler au cours des 25 prochaines années.

La décharge de Springhill ne reçoit plus de déchets, mais elle n'est pas fermée. La Ville a engagé des discussions avec le gestionnaire du site et une stratégie est en cours d'élaboration en ce qui concerne les prochaines étapes.

Le passif estimatif lié aux décharges contrôlées est déterminé en fonction des dépenses futures, ajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 1,68 % [1,64 % en 2020], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,83 % [2,45 % en 2020]. Au 31 décembre 2021, ce montant estimatif s'établissait à 22 471 \$ [23 360 \$ en 2020]. Afin de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a constitué des réserves pour les activités de ces sites. Au 31 décembre 2021, le solde de ces réserves s'établissait à 6 539 \$ [6 125 \$ en 2020] et était inclus dans les autres réserves discrétionnaires [voir la note 17].

Les charges totales estimatives non actualisées pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 37 823 \$ [37 823 \$ en 2020].

Décharges non exploitées

La Ville a désigné un total de 44 décharges non exploitées ou fermées. De ce total, 15 décharges doivent faire l'objet d'un suivi continu au cours des 25 prochaines années. Les activités d'après-fermeture des décharges contrôlées incluront le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, l'entretien des structures de drainage, la surveillance du lixiviat et du gaz d'enfouissement, et l'entretien du recouvrement de la décharge.

10. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES [SUITE]

Le passif estimatif lié aux décharges non exploitées ou fermées est déterminé en fonction des dépenses futures, ajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyen des trois dernières années de 2,57 % [Indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 1,64 % en 2020], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,83 % [2,45 % en 2020]. Au 31 décembre 2021, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les activités d'après-fermeture des décharges non exploitées s'élevait à 14 329 \$ [14 679 \$ en 2020]. Les charges totales estimatives non actualisées pour la période d'après-fermeture s'élèvent à environ 15 052 \$ [15 837 \$ en 2020].

11. SITES CONTAMINÉS

Les sites contaminés résultent de la contamination présente dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale. Le passif a trait aux décharges qui ne font plus l'objet d'un usage productif et dont la Ville est responsable ou s'est rendue responsable de l'assainissement, pour lesquelles il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et dont les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable.

Les passifs comptabilisés correspondent aux coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés où la Ville devra probablement engager des coûts. L'estimation du passif comprend les coûts qui sont directement imputables aux activités d'assainissement et tient compte des coûts qui devront être engagés afin de rétablir le site selon la norme actuelle applicable à la même utilisation que celle antérieure à la contamination. Les hypothèses utilisées pour estimer le montant du passif comprennent une évaluation unique de la profondeur du sol à enlever et à éliminer pour chaque site ainsi que les coûts d'excavation, de camionnage et de remblayage accessoires.

La Ville a comptabilisé un passif estimatif de 6 784 \$ [7 510 \$ en 2020] pour l'assainissement de 36 terrains contaminés [42 en 2020] calculé selon les coûts estimatifs d'enlèvement et de remplacement du sol contaminé.

12. DETTE À LONG TERME NETTE

[a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit :

Tableau 34 – Dette à long terme nette

Dette à long terme nette	2021	2020
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt oscillant entre 1,80 % et 6,00 %, dont les échéances s'échelonnent du 31 mai 2022 au 30 juillet 2053	2 693 640 \$	2 533 515 \$
Dette au titre de l'étape 1 du train léger sur rail, y compris la convention de cession et de prise en charge compensée par le prêt	510 577	519 798
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	22 408	33 473
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(186 922)	(132 734)
Total	3 039 703 \$	2 954 052 \$

[b] Les paiements de capital pour les prochains exercices, sans les intérêts générés par le fonds d'amortissement, sont comme suit :

Tableau 35 – Paiements de capital sur la dette à long terme nette

Paiements de capital	
2022	129 419 \$
2023	129 805
2024	134 988
2025	134 908
2026	118 323
2027 et par la suite	1 649 359
Total	2 296 802 \$

Ces paiements de capital seront financés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 742 901 \$. Ils seront ajoutés au montant de 2 296 802 \$ présenté ci-dessus, et le montant servira à rembourser le solde total de la dette de 3 039 703 \$.

12. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

La Ville a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti le montant notionnel de la dette à taux variable totalisant 22 408 \$ [33 473 \$ en 2020] en dette à taux fixe dont le taux d'intérêt varie de 1,705 % à 5,92 %. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en place jusqu'à l'échéance des dettes en 2022, 2025 et 2031.

Ces swaps de taux d'intérêt ont été désignés par la Ville comme éléments de couverture des flux de trésorerie visant la dette à long terme à taux variable et remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés. La Ville a évalué la relation de couverture comme efficace. Si les swaps de taux d'intérêt avaient été annulés au 31 décembre 2021, la Ville aurait dû payer la valeur marchande de 327 \$ [1 417 \$ en 2020].

La Ville a conclu des swaps bancaires afin d'améliorer la certitude budgétaire quant aux coûts des produits de base. Au 31 décembre 2021, la ville avait conclu des swaps bancaires de couverture visant 30 100 000 litres [22 000 000 de litres en 2020] de carburant diesel pour les années civiles 2022 et 2023 dont les dates d'échéance s'échelonnaient de janvier 2022 à décembre 2023 [de janvier 2021 à juin 2022, en 2020]. La Ville a évalué que la relation était efficace. Si les swaps de produits de base avaient été annulés au 31 décembre 2021, la Ville aurait dû recevoir la contrepartie au swap d'une valeur marchande de 2 355 \$ [la Ville aurait dû payer 2 865 \$ en 2020].

[c] Dans le cadre d'un partenariat public privé, Rideau Transit Group [« RTG »] avait obtenu 225 000 \$ sous forme de financement par emprunt et 75 000 \$ sous forme de financement en capitaux propres pour payer la construction du projet de train léger sur rail. À la date d'entrée en service commercial, la Ville a commencé à rembourser la somme totale de 300 000 \$ à RTG dans le cadre du paiement des services d'entretien annuels des immobilisations et du paiement pour l'achèvement substantiel des travaux sur la durée de vie du train léger. Cette dette à long terme a été émise à un taux d'intérêt de 6,47 % et arrivera à échéance le 24 mai 2048.

[d] En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de transport sur rail léger. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire) et, en échange, la Ville a émis des débentures moyennant un capital correspondant au plan de remboursement et au taux d'intérêt des prêteurs à long terme. Les débentures ont été émises par la Ville à un taux d'intérêt de 4,89 % et arriveront à échéance le 30 juin 2047.

12. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

Les paiements du montant combiné du capital, au cours des années à venir, de la dette liée à l'Étape 1 du train léger sur rail, y compris la convention de cession et de prise en charge susmentionnée, sont comme suit :

Tableau 36 – Paiements de capital de la dette liée à l'Étape 1 du train léger sur rail

Paiements de capital	
2022	11 367 \$
2023	12 011
2024	12 647
2025	13 271
2026	13 548
2027 et par la suite	447 733
Total	510 577 \$

13. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER

Tableau 37 – Emprunts hypothécaires à payer

Emprunts hypothécaires à payer	2021	2020
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 1,70 % à 6,75 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont les échéances s'échelonnent du 1 ^{er} juin 2023 au 27 mai 2071, et débetures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario dont les échéances s'échelonnent de 2036 à 2051 à divers taux d'intérêt allant de 2,71 % à 4,96 %	310 240 \$	273 853 \$
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état des logements	3 260	3 260
Total	313 500 \$	277 113 \$

[a] Des débetures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 2 656 \$ [5 189 \$ en 2020] se rapportant à la SLCO ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la Province.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la Province et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne constituent pas une obligation directe ou indirecte pour la Ville.

13. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER [SUITE]

En ce qui a trait aux débentures de 246 425 \$ [229 906 \$ en 2020] à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario à la demande de la SLCO, la Ville a transféré directement au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario un montant de 14 904 \$ [14 070 \$ en 2020] équivalant aux versements annuels de capital et d'intérêts exigibles à l'égard des débentures. Ces versements font partie de la subvention annuelle versée par la Ville à la SLCO, laquelle est calculée en fonction de la déclaration de renseignements annuelle de la SLCO.

Les prêts hypothécaires visant cinq propriétés de la SLCO ont fait l'objet d'un refinancement en 2021 à la suite d'évaluations détaillées. Ces évaluations ont permis à la SLCO d'emprunter des fonds supplémentaires tout en maintenant les mêmes paiements annuels sur la dette au titre des propriétés refinancées, pour un financement total de 20 583 \$ à des fins de réparation future d'immobilisations.

[b] Les remboursements de capital des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 38 – Remboursements de capital

Remboursements de capital	
2022	10 495 \$
2023	10 861
2024	10 974
2025	11 437
2026	11 921
2027 et par la suite	257 812
Total	313 500 \$

Les remboursements de capital en 2021 ont totalisé 9 981 \$ [9 842 \$ en 2020].

14. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs comprennent ce qui suit :

Tableau 39 – Autres passifs

Autres passifs	2021	2020
Friches industrielles	55 784 \$	56 752 \$
Effet à payer d'Hydro Ottawa	0	11 058
Total des autres passifs	55 784 \$	67 810 \$

14. AUTRES PASSIFS [SUITE]

[a] Friches industrielles

Les friches industrielles sont des propriétés abandonnées, vacantes ou sous-utilisées où les activités passées ont entraîné une contamination réelle ou perçue de l'environnement ou encore ont donné lieu à l'abandon ou à la détérioration des bâtiments. Il s'agit généralement, sans s'y limiter, d'anciennes propriétés industrielles ou commerciales.

Le Programme d'améliorations communautaires pour le réaménagement des friches industrielles d'Ottawa est un cadre de promotion du réaménagement des friches industrielles dans la Ville. Il prévoit des incitatifs financiers visant à encourager l'assainissement, la réhabilitation et la réutilisation adaptable des friches industrielles à Ottawa. Le programme des friches industrielles comprend des mesures d'incitation financière équivalant à 100 % de la hausse de taxes foncières municipales pour une période maximale de 10 ans en fonction d'un pourcentage des coûts admissibles. Les demandeurs doivent assumer au départ la totalité des coûts liés à la remise en valeur. Une fois que la Ville aura reçu le paiement de l'impôt foncier majoré à la suite du projet de réhabilitation, elle remboursera le demandeur sous la forme d'une subvention annuelle fondée sur l'entente juridique conclue et les paramètres du programme en vigueur.

Le passif des friches industrielles est calculé à partir du schéma de la valeur actualisée de la hausse de taxes foncières pertinente pour une période maximale de 10 ans, pour chaque bien-fonds. La hausse de taxes foncières constitue la différence entre l'impôt foncier projeté et l'impôt foncier actualisé pour chaque bien-fonds.

Au 31 décembre 2021, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les friches industrielles s'établissait à 55 784 \$ [56 752 \$ en 2020]. Les charges totales estimatives non actualisées pour les friches industrielles s'élèvent à environ 59 656 \$ [59 423 \$ en 2020].

Tableau 40 – Valeur estimative des paiements annuels des friches industrielles :

Valeur estimative des paiements des friches industrielles	
2022	682 \$
2023	2 389
2024	11 234
2025	6 362
2026	7 072
Par la suite	28 045
Total	55 784 \$

14. AUTRES PASSIFS [SUITE]

[b] Effet à payer d'Hydro Ottawa

En 2016, la Ville a conclu un contrat avec Hydro Ottawa dans le but de convertir 58 000 lampadaires à l'éclairage DEL à un prix fixe garanti et avec un délai de récupération de l'investissement de six ans. L'installation a commencé en 2016 et s'est achevée en 2021.

L'effet à payer portait intérêt à un taux fixe de 3 %. La Ville a versé des paiements trimestriels à Hydro Ottawa fondés sur une combinaison d'économies réalisées sur les coûts de l'électricité, de l'entretien, et les dépenses en immobilisations jusqu'à ce que l'effet ait été entièrement remboursé en 2021.

Tableau 41 – Effet à payer d'Hydro Ottawa

	2021	2020
Effet à payer d'Hydro Ottawa	0 \$	11 058 \$

15. OBLIGATIONS LOCATIVES

La Ville loue les installations et le matériel figurant ci-dessous :

Tableau 42 – Obligations locatives

Obligations locatives	Immeubles de bureaux	Édifice des services paramédicaux	Centre des arts Shenkman
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Date de fin du bail	Février 2026	Décembre 2035	Janvier 2039
Taux d'intérêt	6,00 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 \$	néant	néant

15. OBLIGATIONS LOCATIVES [SUITE]

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

Tableau 43 – Paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

Paiements futurs	Immeubles de bureaux		Édifice des services paramédicaux		Centre des arts Shenkman		Total	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
2022	4 764 \$	1 535 \$	769 \$	816 \$	1 097 \$	1 544 \$	6 630 \$	3 895 \$
2023	5 050	1 250	813	772	1 115	1 488	6 978	3 510
2024	5 353	947	858	724	1 161	1 433	7 372	3 104
2025	5 674	625	906	675	1 280	1 372	7 860	2 672
2026	11 050	0	956	622	1 502	1 304	13 508	1 926
Par la suite	0	0	11 365	2 719	25 324	8 070	36 689	10 789
Total	31 891 \$	4 357 \$	15 667 \$	6 328 \$	31 479 \$	15 211 \$	79 037 \$	25 896 \$

Pour 2026, les remboursements de capital de 11 050 \$ se rapportant aux immeubles de bureaux comprennent une option d'achat de 10 000 \$.

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Tableau 44 – Immobilisations corporelles – Coût

Coût	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire			Terrains	Améliorations foncières
		Routes	Aqueduc / eaux usées	TLR		
Solde au début de l'exercice	2 305 583 \$	4 399 543 \$	6 852 231 \$	1 701 681 \$	2 905 042 \$	755 582 \$
Ajouts	42 044	164 932	516 059	336	36 950	24 381
Cessions	(8 577)	(21 750)	(17 952)	0	(801)	(2 102)
Solde à la fin de l'exercice	2 339 050	4 542 725	7 350 338	1 702 017	2 941 191	777 861

Tableau 45 – Immobilisations corporelles – Amortissement cumulé

Amortissement cumulé	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire			Terrains	Améliorations foncières
		Routes	Aqueduc / eaux usées	TLR		
Solde au début de l'exercice	1 037 911	1 766 328	1 652 185	38 490	0	294 474
Cessions	(7 593)	(14 061)	(5 811)	0	0	(1 797)
Dotations aux amortissements	44 300	92 056	82 100	28 878	0	15 210
Solde à la fin de l'exercice	1 074 618	1 844 323	1 728 474	67 368	0	307 887
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 264 432 \$	2 698 402 \$	5 621 864 \$	1 634 649 \$	2 941 191 \$	469 974 \$

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [SUITE]

Tableau 46 – Immobilisations corporelles – Coût [suite]

Coût	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2021	Total 2020
Solde au début de l'exercice	1 822 134 \$	1 587 628 \$	1 787 204 \$	24 116 628 \$	22 895 619 \$
Ajouts	45 497	70 028	1 146 833	2 047 060	1 389 982
Cessions	(11 960)	(107 115)	(9 607)	(179 864)	(168 973)
Solde à la fin de l'exercice	1 855 671	1 550 541	2 924 430	25 983 824	24 116 628

Tableau 47 – Immobilisations corporelles – Amortissement cumulé [suite]

Amortissement cumulé	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2021	Total 2020
Solde au début de l'exercice	709 468	584 750	0	6 083 606	5 815 214
Cessions	(11 159)	(88 350)	0	(128 771)	(124 299)
Dotations aux amortissements	45 836	84 346	0	392 726	392 691
Solde à la fin de l'exercice	744 145	580 746	0	6 347 561	6 083 606
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 111 526 \$	969 795 \$	2 924 430 \$	19 636 263 \$	18 033 022 \$

Actifs en cours de construction

En 2021, la Ville a acquis des actifs en cours de construction totalisant 2 047 060 \$ [1 389 982 \$ en 2020]. À mesure que les actifs sont entrés en service, un montant de 900 227 \$ [973 451 \$ en 2020] a été transféré des actifs en cours de construction aux catégories d'actif respectives pour un solde net de 1 146 833 \$ [416 531 \$ en 2020] comme il a été présenté ci-dessus.

Œuvres d'art et trésors historiques

En 1985, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la collection Firestone, qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre 1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [SUITE]

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

La valeur des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en 2021 s'établit à 532 071 \$ [363 556 \$ en 2020] et est prise en compte dans les ajouts présentés ci-dessus.

17. EXCÉDENT ACCUMULÉ

L'excédent accumulé comprend l'excédent des fonds individuels, les réserves ainsi que la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique.

Tableau 48 – Excédent accumulé

L'excédent accumulé comprend ce qui suit :	2021	2020
Investi dans les immobilisations corporelles	16 387 689 \$	14 905 166 \$
Fonds des dépenses en immobilisations – dépenses en immobilisations non financées	353 118	596 167
Fonds de dotation	148 788	157 526
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	(728 210)	(706 628)
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	(36 800)	(38 039)
Friches industrielles	(55 784)	(56 752)
Sites contaminés	(6 784)	(7 510)
Autres	(116 674)	(99 969)
Total avant les réserves et la quote-part de l'entreprise publique	15 945 343	14 749 961
Réserves		
Réserves soumises à restrictions		
Taxe sur l'essence	96 422	19 432
Total des réserves soumises à restrictions	96 422	19 432
Réserves discrétionnaires		
Services environnementaux	157 599	150 681
Transports en commun	51 979	23 668
Logement	72 081	76 077
Avantages sociaux	81 379	71 237
Stabilisation du taux d'imposition	76 488	51 455
Stationnement	23 845	22 427
Ensemble de la Ville	98 692	71 151
Parc automobile	5 813	4 348
Autres	15 551	23 872
Total des réserves discrétionnaires	583 427	494 916
Total des réserves	679 849	514 348
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique [note 5]	507 295	480 224
Excédent accumulé	17 132 487 \$	15 744 533 \$

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS

[a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas est difficilement prévisible. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction fondées sur l'analyse de réclamations particulières et de l'expérience historique à l'égard de réclamations semblables. Tout changement aux montants déjà établis sera comptabilisé au fur et à mesure que l'information devient disponible. Lorsque le passif éventuel est déterminable, la direction croit que l'issue des réclamations n'excédera pas de façon importante les montants comptabilisés dans les comptes. Si l'issue d'une réclamation n'est pas déterminable, aucune charge à payer n'est comptabilisée et les pertes additionnelles liées à ces réclamations qui ne sont pas déterminables seront comptabilisées au cours de la période où le passif deviendra déterminable. Les montants comptabilisés dans les comptes n'ont pas été présentés séparément dans les états financiers consolidés puisque cette présentation pourrait nuire à l'issue des réclamations.

[b] La Ville a les obligations contractuelles futures suivantes au titre des travaux d'immobilisations :

Tableau 49 – Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations

Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations	
2022	2 390 171 \$
2023	22 319
2024	21 699
2025	261 963
2026	2 274
2027 et par la suite	458

[c] Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

Tableau 50 – Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel

Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel	
2022	18 417 \$
2023	13 795
2024	10 585
2025	7 233
2026	5 629

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

[d] Le 30 août 2019 marquait la date d'entrée en service commercial de l'Étape 1 de la Ligne de la Confédération de l'O-Train et l'entrée en vigueur du contrat d'entretien de la ligne ferroviaire. La Ville s'est engagée à verser des paiements mensuels pendant la durée du contrat d'entretien et de service de 28 ans, arrivant à échéance en mai 2048. Le versement des mensualités pour les services au titre des coûts de construction d'immobilisations reportés au-delà de la période de construction ainsi que des coûts d'entretien du réseau de transport en commun sur rail léger et des véhicules a commencé à la date d'entrée en service commercial. Les paiements annuels seront ajustés à mesure que les niveaux de service changeront, et une partie sera ajustée en fonction de l'inflation, selon les modalités de l'entente de projet. La Ville s'est également engagée à verser des paiements au titre des coûts du cycle de vie et des coûts d'entretien qui varieront selon les kilomètres de service. La Ville examine chaque facture pour veiller à ce que le fournisseur s'acquitte de toutes ses obligations, conformément à l'entente de projet. Au 31 décembre 2021, les factures pour la période de facturation d'octobre 2019 à avril 2020, tenant compte du rendement du réseau de septembre 2019 à mars 2020, faisaient toujours l'objet d'un différend et aucun paiement n'avait été effectué pour ces mois-là. Le versement des mensualités a été effectué pour la période de facturation de mai 2020 à août 2021, tenant compte des retenues à l'égard du rendement du réseau d'avril 2020 à juillet 2021. Une hausse a été comptabilisée pour les périodes faisant l'objet d'un différend sur la base des estimations les plus récentes des mensualités pour les services de la Ville et des retenues en fonction du rendement pendant ces périodes. Les montants comptabilisés dans les comptes n'ont pas été présentés séparément dans les états financiers consolidés puisque cette présentation pourrait nuire à l'issue des éléments faisant l'objet d'un différend.

[e] Au 31 décembre 2021, Hydro Ottawa avait des engagements ouverts totalisant 98 524 \$ pour 2022 à 2028. Ces engagements visent une entente de services de centre d'appels, des projets de construction liés à la distribution, des services administratifs généraux et services souterrains ainsi que d'autres services relatifs aux activités d'Hydro Ottawa.

[f] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à des montants annuels de 1 357 \$, 7 116 \$ et 16 381 \$, dont elle s'acquitte en deux versements, selon trois ententes de partenariat public-privé. Les échéances de ces engagements sont prévues respectivement en 2027, 2034 et 2043. Tout au long de la pandémie de COVID-19 en 2021, la Ville a continué à effectuer des versements au titre de cette entente de partenariat afin d'acheter du temps de location de glace, mais uniquement lorsque les patinoires étaient ouvertes.

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

[g] La Ville a garanti des prêts de 132 720 \$ de façon à assurer le financement de l'aménagement de patinoires, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux, l'établissement d'un centre d'arts et le remplacement de la toiture de Lansdowne dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement des patinoires et du siège social pour les services paramédicaux et le remplacement de la toiture de Lansdowne couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2021, l'encours en vertu des garanties totalisait 108 573 \$. La Ville a converti une dette à taux variable de 98 300 \$ en dette à taux fixe variant de 2,849 % à 6,49 % pour quatre garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2044. La garantie de la Ville pour les prêts à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque le prêt est assorti d'un taux d'intérêt fixe.

[h] Le 28 juin 2010, le Conseil municipal a autorisé un engagement de paiement garanti qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 \$ à l'égard d'un prêt de 20 700 \$ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011; ce dernier arrivera à échéance le 15 avril 2041. Aucun paiement n'a été versé à l'égard de ces garanties en 2021 [néant en 2020].

[i] Le 12 octobre 2012, la Ville a conclu un contrat avec l'Ottawa Sports and Entertainment Group [« OSEG »] visant la revitalisation du parc Lansdowne. La convention-cadre de société en commandite a été établie pour gérer le projet de construction et les flux de trésorerie positifs nets futurs qui seront affectés à un éventail de priorités, comme il a été prévu par l'entente. Les flux de trésorerie positifs nets seront prioritairement affectés aux réserves pour le cycle de vie, puis au rendement des capitaux propres investis des partenaires d'OSEG, puis au rendement des capitaux propres réputés de la Ville, et les soldes de trésorerie, le cas échéant, seront répartis à parts égales entre la Ville et OSEG. En 2020, le Conseil municipal a approuvé une prolongation de dix ans de l'accord jusqu'au 31 décembre 2054. En raison de la COVID-19 et, partant, de l'annulation de nombreux événements, le parc Lansdowne a vu ses recettes baisser fortement. OSEG a adopté des mesures destinées à réduire les coûts et demandé un transfert de 4,7 millions \$ du fond d'immobilisations liées au cycle de vie pour gérer le flux de trésorerie des trois prochaines années.

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

[j] En 2017, le Conseil municipal et le Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa ont approuvé un partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada visant la construction d'une nouvelle installation partagée qui réunit sous un même toit les services créatifs d'une bibliothèque publique et les services publics d'une bibliothèque et des archives nationales. Les plans définitifs ont été approuvés en avril 2021 et les Services d'approvisionnement de la Ville ont émis en mai 2021 l'appel d'offres pour la construction de l'installation partagée. Les travaux avaient tout juste commencé à la fin de 2021 et devraient se poursuivre jusqu'à la fin de 2025, l'ouverture officielle étant prévue en 2026. La portion Bibliothèque et Archives Canada est financée par le gouvernement fédéral. En ce qui concerne la portion de la Ville de l'installation, les dépenses en immobilisation engagées jusqu'au 31 décembre 2021 se sont élevées à 17 763 \$. Les engagements futurs à l'égard de la portion de la Ville s'établissent à 161 275 \$ pour 2022 à 2026 inclusivement.

19. TAXES DISPONIBLES POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ

Tableau 51 – Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité

Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2021	2020
Impôts fonciers	2 282 421 \$	2 229 720 \$
Paiement tenant lieu de taxes	164 374	176 075
Améliorations locales et autres frais	15 300	13 024
Moins les taxes scolaires	(439 793)	(474 136)
Total des taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2 022 302 \$	1 944 683 \$

20. CHARGES SELON LEUR OBJET

L'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé présente les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges selon leur objet :

Tableau 52 – Charges selon leur objet

Charges selon leur objet	2021	2020
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 912 549 \$	1 770 191 \$
Services généraux et à contrat	416 319	431 721
Matériaux, équipement et fournitures	533 847	523 036
Intérêts débiteurs	135 812	135 771
Loyers et charges financières	56 045	39 081
Virements à l'externe	485 040	491 219
Charges interfonctionnelles	(36 785)	(38 150)
Amortissement	392 726	392 691
Perte sur cession	47 862	39 934
Total des charges	3 943 415 \$	3 785 494 \$

21. INFORMATIONS SECTORIELLES

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Tableau 53 – Tableau des informations sectorielles consolidé

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Taxes	2 022 302 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert – provinciaux	19 398	36 502	6 855	470 401	10 392	203 216
Paiements de transfert – fédéraux	332	1 146	2 260	349 441	4 100	3 911
Redevances et frais d'utilisation	19 780	69 589	23 850	64 241	458 980	2 043
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	76 307	0	426 951	0
Redevances d'aménagement	4 307	1 724	35 687	121 453	38 699	0
Amendes et pénalités	20 828	18 143	0	2 000	0	0
Autres	107 557	1 755	305	3 220	178	0
Total des produits	2 194 504	128 859	145 264	1 010 756	939 300	209 170
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	97 056	546 173	132 156	336 727	92 281	237 004
Services généraux et à contrat	6 329	40 282	82 816	90 518	107 935	16 243
Matériaux, équipement et fournitures	25 948	53 673	84 870	112 597	58 834	23 362
Intérêts débiteurs	326	1 664	19 543	57 637	29 422	931
Loyers et charges financières	13 799	9 879	(516)	13 712	5 190	3 168
Virements à l'externe	(626)	11 661	(38)	(29 303)	345	(358)
Charges interfonctionnelles	(35 532)	(12 475)	(20 092)	12 812	33 736	8 766
Amortissement	1 115	12 753	114 383	107 894	111 945	5 051
Perte (gain) sur cession	18	354	8 530	17 163	12 246	67
Total des charges	108 433	663 964	421 652	719 757	451 934	294 234
EXCÉDENT (DÉFICIT)						
ANNUEL	2 086 071 \$	(535 105)\$	(276 388)\$	290 999 \$	487 366 \$	(85 064)\$

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Tableau 54 – Tableau des informations sectorielles consolidé [suite]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 022 302 \$
Paiements de transfert – provinciaux	347 470	112 507	13 053	29	1 219 823
Paiements de transfert – fédéraux	29	39 500	1 922	14	402 655
Redevances et frais d'utilisation	16 616	71 594	25 567	20 597	772 857
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	20 188	8 625	532 071
Redevances d'aménagement	1 114	422	911	4 076	208 393
Amendes et pénalités	0	0	102	0	41 073
Autres	0	7 049	6 218	5 398	131 680
Total des produits	365 229	231 072	67 961	38 739	5 330 854
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Salaires et avantages sociaux	175 348	54 358	200 130	41 316	1 912 549
Services généraux et à contrat	15 221	3 268	40 740	12 967	416 319
Matériaux, équipement et fournitures	20 453	79 624	64 241	10 245	533 847
Intérêts débiteurs	630	10 970	12 156	2 533	135 812
Loyers et charges financières	(8 385)	13 385	1 150	4 663	56 045
Virements à l'externe	305 898	170 815	11 812	14 834	485 040
Charges interfonctionnelles	(8 403)	337	(8 642)	(7 292)	(36 785)
Amortissement	2 103	13 123	23 976	383	392 726
Perte (gain) sur cession	24	8 630	918	(88)	47 862
Total des charges	502 889	354 510	346 481	79 561	3 943 415
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(137 660) \$	(123 438) \$	(278 520) \$	(40 822) \$	1 387 439 \$

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Tableau 55 – Tableau des informations sectorielles consolidé de 2020

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Taxes	1 944 683 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert – provinciaux	11 608	32 722	9 325	368 737	18 533	133 413
Paiements de transfert – fédéraux	146	2 521	2 617	325 095	16 041	402
Redevances et frais d'utilisation	15 197	60 024	21 457	88 068	425 693	2 664
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	56 323	0	290 426	0
Redevances d'aménagement	6 015	2 154	37 450	77 505	30 120	0
Amendes et pénalités	20 382	13 748	0	0	0	0
Autres	69 604	1 502	66	19 848	1 494	0
Total des produits	2 067 635	112 671	127 238	879 253	782 307	136 479
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	91 542	510 793	127 965	327 175	86 919	170 740
Services généraux et à contrat	9 970	48 637	94 363	96 772	104 695	11 071
Matériaux, équipement et fournitures	22 172	53 896	86 558	107 914	54 840	18 765
Intérêts débiteurs	321	1 853	21 050	55 352	29 360	987
Loyers et charges financières	13 806	2 659	(8 745)	14 220	1 835	1 597
Virements à l'externe	(415)	11 131	(362)	(19 680)	1 012	(215)
Charges interfonctionnelles	(34 917)	(13 800)	(19 913)	11 453	32 429	8 239
Amortissement	1 000	12 784	113 578	113 426	106 064	5 458
Perte (gain) sur cession	2	720	650	30 737	7 116	37
Total des charges	103 481	628 673	415 144	737 369	424 270	216 679
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	1 964 154 \$	(516 002) \$	(287 906) \$	141 884 \$	358 037 \$	(80 200) \$

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Tableau 56 – Tableau des informations sectorielles consolidé de 2020 [suite]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 944 683 \$
Paiements de transfert – provinciaux	391 414	94 867	17 826	1 278	1 079 723
Paiements de transfert – fédéraux	0	59 613	6 283	769	413 487
Redevances et frais d'utilisation	18 025	73 326	21 195	17 742	743 391
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	16 807	0	363 556
Redevances d'aménagement	(175)	387	2 007	14 220	169 683
Amendes et pénalités	0	0	1 487	0	35 617
Autres	0	22 032	2 719	11 786	129 051
Total des produits	409 264	250 225	68 324	45 795	4 879 191
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Salaires et avantages sociaux	167 480	49 262	200 799	37 516	1 770 191
Services généraux et à contrat	10 301	927	43 701	11 284	431 721
Matériaux, équipement et fournitures	23 808	85 333	61 328	8 422	523 036
Intérêts débiteurs	736	11 145	12 342	2 625	135 771
Loyers et charges financières	5 096	7 428	(1 845)	3 030	39 081
Virements à l'externe	334 659	137 480	14 344	13 265	491 219
Charges interfonctionnelles	(8 182)	(689)	(8 167)	(4 603)	(38 150)
Amortissement	1 993	13 895	24 065	428	392 691
Perte (gain) sur cession	1	(1 829)	(74)	2 574	39 934
Total des charges	535 892	302 952	346 493	74 541	3 785 494
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(126 628) \$	(52 727) \$	(278 169) \$	(28 746) \$	1 093 697 \$

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

Il incombe à la Ville de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau.

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville, et des informations détaillées selon l'objet ont été présentées dans les tableaux des informations sectorielles consolidés ci-dessus.

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur des affaires gouvernementales comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.
- Le secteur de la protection se compose des services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique. Ces services veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi, et en préservant la paix et le bon ordre.
- Le secteur des routes, de la circulation et des services de stationnement comprend les aires de stationnement, les panneaux indicateurs et les signaux, les lampadaires et l'entretien des routes de la Ville.
- Le secteur des transports en commun offre le transport public local aux citoyens. Il comprend également d'autres services, comme la planification et l'aménagement.
- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égouts pluviaux et la collecte des déchets et le recyclage. Ces services assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la rétention et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.
- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés font la promotion et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'améliorer la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.
- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.
- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de grande qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes sans but lucratif locaux qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus et de services virtuels et téléphoniques.
- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés, comme il est mentionné à la note 2.

22. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

23. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET

Les montants prévus au budget présentés dans les états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisations de 2021. Ces budgets, approuvés par le Conseil le 9 décembre 2020, sont préparés selon la comptabilité

23. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET [SUITE]

d'exercice modifiée, de sorte que les montants diffèrent des montants prévus au budget présentés à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé, lesquels sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le budget approuvé et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Tableau 57 – Rapprochement du budget

Rapprochement du budget	
Produits	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 725 159 \$
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	419 035
Écarts temporaires entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations	585 308
Entités consolidées	172 953
Reclassement des revenus de placement	31 773
Quote-part des bénéficiaires de la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa	13 300
Transferts à partir des réserves	(607 516)
Produits de titres d'emprunt émis	(162 236)
Reclassements et éliminations	(41 404)
Total des produits prévus au budget pour l'établissement des états financiers	5 136 372 \$
Charges	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 725 159 \$
Écarts temporaires entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations	843 220
Amortissement	466 401
Entités consolidées	172 953
Variation des autres obligations devant être capitalisées dans les années à venir	21 987
Variation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	35 104
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 232 650)
Transferts vers les réserves	(644 409)
Remboursements de capital de la dette	(152 390)
Reclassements et éliminations	(45 002)
Total des charges prévues au budget pour l'établissement des états financiers	4 190 373 \$
Excédent annuel prévu au budget	945 999 \$

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Ville conclut des opérations entre apparentés avec ses filiales dans le cours normal des activités à des conditions semblables à celles des opérations conclues avec des parties non apparentées. Toutes les opérations entre apparentés importantes sont présentées ci-après ou dans les notes pertinentes. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Conversion à l'éclairage de rue DEL

En 2014, la Ville a conclu un contrat avec une filiale d'Hydro Ottawa dans le but de convertir 58 000 lampadaires à l'éclairage DEL à un prix fixe garanti et avec un délai de récupération de l'investissement de six ans. Leur installation a commencé en 2016 et s'est terminée en 2021.

25. INCIDENCES DE LA COVID-19

Tout au long de l'année 2021, la Ville a continué à surveiller les répercussions financières de la COVID-19, y compris la hausse des dépenses inhérentes à la lutte contre la pandémie, les économies réalisées grâce à la fermeture temporaire des installations et à la diminution des niveaux de services, ainsi que la baisse des recettes, principalement dans les transports en commun et les services récréatifs. Au total, les effets nets de la COVID-19 sur l'exercice 2021 sont évalués à 325,3 millions \$, qui ont été entièrement récupérés grâce au financement provincial et fédéral en soutien contre la COVID-19, dont l'Accord sur la relance sécuritaire, le Fonds de secours pour les services sociaux, la Prime temporaire du ministère de la Santé liée à la pandémie et d'autres fonds attribués à différents services.

Le suivi des répercussions financières de la COVID-19 se poursuivra en 2022. Les ordres supérieurs de gouvernement ont démontré un engagement continu à fournir des fonds afin de compenser les répercussions financières de la COVID-19 sur les municipalités. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la pandémie et son incidence sur la situation financière et les résultats financiers de la Ville pour les périodes futures.

Le financement lié à la COVID-19 enregistré par la Ville est comptabilisé à titre de paiements de transfert dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

ANNEXE 1 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONDENSÉES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

Au 31 décembre 2021, avec informations comparatives pour 2020 [en milliers de dollars]

Le Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa.

Tableau 58 – Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa – Situation financière

Situation financière	2021	2020
Actifs financiers	63 702 \$	60 912 \$
Passifs	45 098	41 017
Actifs nets	18 604	19 895

Tableau 59 – Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa – Actifs non financiers

Actifs non financiers	2021	2020
Immobilisations corporelles	61 546	54 765
Total des actifs non financiers	61 546	54 765
Excédent accumulé	80 150 \$	74 660 \$

État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives pour 2020 [en milliers de dollars]

Tableau 60 – Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé

Produits	2021	2020
Ville d'Ottawa	56 192 \$	52 735 \$
Province d'Ontario – ministère du Tourisme, du Sport et de la Culture		
Subvention pour le fonctionnement (subvention de fonctionnement de la Bibliothèque publique)	1 210	1 210
Subvention pour l'équité salariale (subvention de fonctionnement de la Bibliothèque publique)	170	170
Redevances d'aménagement	(467)	430
Autres	1 870	609
Total des produits	58 975	55 154

ANNEXE 1 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONDENSÉES [SUITE]

Tableau 61 – Conseil de la Bibliothèque publique d’Ottawa – État des résultats et de l’excédent accumulé consolidé – Charges

Charges	2021	2020
Dépenses de fonctionnement	53 485	48 032
Total des charges	53 485	48 032
Excédent annuel	5 490	7 122
Excédent accumulé au début de l’exercice	74 660	67 538
Excédent accumulé à la fin de l’exercice	80 150 \$	74 660 \$

2021
Tableaux financiers et statistiques – non audités

Produits par source – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]
[en milliers de dollars]

Produits par sources¹	2017	2018	2019	2020	2021
Impôts et taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 703 630 \$	1 776 722 \$	1 864 760 \$	1 944 683 \$	2 022 302 \$
Redevances et frais d'utilisation	2017	2018	2019	2020	2021
Administration générale	17 254	13 752	14 503	13 696	18 122
Service paramédic	1 297	1 418	1 230	1 278	2 043
Autres services de sécurité	60 211	64 124	76 579	60 024	69 589
Routes, circulation et stationnement	26 383	25 404	33 598	21 457	23 850
Transport en commun	182 806	183 955	190 470	88 068	64 241
Eau et égouts	315 186	341 883	348 201	372 913	392 357
Collecte des déchets et du recyclage	50 883	44 454	44 596	52 781	66 623
Logement social	66 676	69 324	72 838	73 326	71 594
Parcs et services récréatifs	59 476	60 371	62 367	21 195	25 567
Urbanisme et aménagement	14 801	29 466	36 203	17 742	20 597
Soins de longue durée	17 708	18 085	18 323	17 526	15 920
Autre	7 184	5 559	4 420	3 385	2 354
Total des redevances et frais d'utilisation	819 865	857 795	903 328	743 391	772 857
Produits par sources	2017	2018	2019	2020	2021
Paiement de transfert Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	683 114	957 513	1 083 242	1 493 210	1 622 478
Redevances d'aménagement	217 076	80 032	127 164	169 683	208 393
Revenus de placement	37 778	48 550	45 866	50 716	61 257
Amendes et pénalités	34 168	35 439	37 897	35 617	41 073
Autres recettes	51 214	43 513	63 245	44 215	23 067
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques	35 975	42 138	32 429	34 120	47 356
Revenus	1 265 018	1 525 869	1 864 357	2 191 117	2 535 695
Total des revenus	3 788 513 \$	4 160 386 \$	4 632 445 \$	4 879 191 \$	5 330 854 \$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.

Charges par fonction – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]
[en milliers de dollars]

Charges par fonction¹	2017	2018	2019	2020	2021
Administration générale ²	98 821 \$	113 541 \$	108 960 \$	103 481 \$	108 433 \$
Protection de la personne et de la propriété	563 103	601 818	637 309	628 673	663 964
Routes, circulation et stationnement	410 761	412 620	433 170	415 144	421 652
Transports en commun	554 548	582 903	697 815	737 369	719 757
Services environnementaux	368 356	388 684	427 317	424 270	451 934
Services de santé	177 062	175 583	180 945	216 679	294 234
Services sociaux et à la famille	484 138	552 559	537 006	535 892	502 889
Logement social	270 532	290 699	301 255	302 952	354 510
Programmes communautaires des loisirs et de la culture	329 542	331 752	372 347	346 493	346 481
Urbanisme et aménagement	70 367	101 134	76 552	74 541	79 561
Total des dépenses	3 327 230 \$	3 551 293 \$	3 772 676 \$	3 785 494 \$	3 943 415 \$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.

² Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges d'exploitation ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière du gouvernement de l'Ontario.

Réserves consolidées – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audités]
[en milliers de dollars]

Fonds de réserve¹	2017	2018	2019	2020	2021
Réserves assujetties à des restrictions					
Taxe sur l'essence	64 559\$	102 752\$	73 764\$	19 432\$	96 422\$
Total du fonds de réserve assujetti à des restrictions	64 559	102 752	73 764	19 432	96 422
Fonds de réserve discrétionnaires					
Transports en commun	65 609	59 946	14 486	23 668	51 979
Logements trouvés	75 244	76 765	83 567	76 077	72 081
Avantages sociaux	55 216	57 567	59 949	71 237	81 379
Stabilisation des taxes	35 982	31 249	27 615	51 455	76 488
Stationnement	27 333	27 605	23 753	22 427	23 845
À l'échelle de la Ville	26 164	18 780	37 272	71 151	98 692
Parc automobile de la Ville	23 480	7 280	9 574	4 348	5 813
Services environnementaux / autres	87 626	144 229	119 094	174 553	173 150
Total des réserves discrétionnaires	396 654	423 421	375 310	494 916	583 427
Total des réserves	461 213\$	526 173\$	449 074\$	514 348\$	679 849\$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.

Impositions et cotisations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]

Résidentiel (en milieu urbain)	2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble de la municipalité	0,492532%	0,496991%	0,509381%	0,515820%	0,529126%
Service d'incendie municipal	0,083592%	0,083364%	0,082854%	0,082390%	0,083982%
Service de police municipal	0,146478%	0,148305%	0,150216%	0,151781%	0,156362%
Transport en commun municipal	0,159784%	0,163405%	0,166460%	0,175651%	0,186419%
Aire de conservation municipale	0,006464%	0,006345%	0,006758%	0,006766%	0,007324%
Études	0,179000%	0,170000%	0,161000%	0,153000%	0,153000%
Total des taux d'imposition résidentiels	1,067850%	1,068410%	1,076669%	1,085408%	1,116213%
Non résidentiel (commercial en milieu urbain)					
	2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble de la municipalité	0,948616%	0,930676%	0,929563%	0,931752%	0,971096%
Service d'incendie municipal	0,160998%	0,156109%	0,151200%	0,148826%	0,154131%
Service de police municipal	0,282117%	0,277719%	0,274127%	0,274171%	0,286968%
Transport en commun municipal	0,307745%	0,305996%	0,303771%	0,317287%	0,342132%
Aire de conservation municipale	0,012450%	0,011882%	0,012332%	0,012221%	0,013441%
Études	1,140000%	1,090000%	1,030000%	0,980000%	0,880000%
Total des taux d'imposition non résidentiels	2,851926%	2,772382%	2,700993%	2,664257%	2,647768%
Valeur cotisée [en millions de dollars]					
	2017	2018	2019	2020	2021
Résidentiel	118 301 \$	122 231 \$	128 506 \$	133 047 \$	135 671 \$
Pourcentage du total	72,7%	72,2%	79,1%	79,0%	79,4%
Non résidentiel	44 335	47 104	33 933	35 452	35 146
Pourcentage du total	27,3%	27,8%	20,9%	21,0%	20,6%
Total des cotisations	162 636 \$	169 336 \$	162 439 \$	168 499 \$	170 817 \$

Impositions et cotisations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Impôts et taxes à recevoir	2017	2018	2019	2020	2021
Impôts et taxes à recevoir au début de l'exercice	100 711 \$	107 933 \$	106 826 \$	113 542 \$	114 173 \$
Impôts fonciers prélevés	2 073 437	2 131 472	2 241 757	2 337 422	2 338 305
Éléments non imposables ajoutés aux fins de recouvrement	36 565	35 618	52 844	5 469	43 088
Pénalités et intérêts	16 283	16 329	16 731	16 171	17 965
Ajustements fiscaux de l'exercice	(96 251)	(36 085)	(23 361)	(54 224)	(46 866)
Total partiel	2 132 160\$	2 255 267\$	2 394 797\$	2 418 380\$	2 466 665\$
Recouvrements	2017	2018	2019	2020	2021
À jour	(1 896 783) \$	(2 051 853) \$	(2 203 938) \$	(2 223 564) \$	(2 337 954) \$
Arriérés	(123 476)	(96 587)	(77 233)	(80 642)	(25 946)
Total des recouvrements	(2 020 259) \$	(2 148 440) \$	(2 281 171) \$	(2 304 206) \$	(2 363 900) \$
Impôts et taxes à recevoir	2017	2018	2019	2020	2021
Impôts et taxes à recevoir à la fin de l'exercice	111 901 \$	106 826 \$	113 542 \$	114 173 \$	102 765 \$
Provisions pour créances douteuses	(3 968)	(4 404)	(4 811)	(5 204)	(5,633)
Impôts et taxes à recevoir à la fin de l'exercice	107 933 \$	102 422 \$	108 731 \$	108 969 \$	97 132 \$
Pourcentage des impôts et taxes exigibles perçus	91,5 %	96,3 %	98,4 %	95,1 %	100 %
Impôts et taxes à payer en proportion de l'imposition de l'exercice	5,2 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	4,2 %

Placements – au coût après amortissement – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Investissements	2017	2018	2019	2020	2021
Obligations du gouvernement fédéral	131 344 \$	203 340 \$	128 043 \$	359 143 \$	553 712 \$
Obligations du gouvernement provincial	397 004	249 391	202 216	218 912	517 955
Obligations du gouvernement municipal	133 918	185 900	209 170	239 371	278 383
Obligations de sociétés	340 895	389 027	289 772	152 178	142 365
Fonds de dotation	163 008	171 413	166 440	163 305	154 229
Autre	70 967	30 176	30 930	41 770	64 552
Totaux	1 237 136 \$	1 229 247 \$	1 026 571 \$	1 174 679 \$	1 711 196 \$

Dettes à long terme – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Dettes à long terme nette	2017	2018	2019	2020	2021
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises	2 092 078 \$	1 989 564 \$	2 309 254 \$	2 533 515 \$	2 693 640 \$
Dettes au titre de l'Étape 1 du train léger	0	0	298 789	519 798	510 577
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	64 934	54 727	44 244	33 473	22 408
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(124 117)	(132 206)	(95 093)	(132 734)	(186 922)
Total de la dette à long terme nette	2 032 895 \$	1 912 085 \$	2 557 194 \$	2 954 052 \$	3 039 703 \$

**Dette à long terme nette par fonction – Rétrospective des cinq derniers
exercices [non audité] [en milliers de dollars]**

Dette à long terme nette par fonction	2017	2018	2019	2020	2021
Administration générale	5 678 \$	3 396 \$	1 773 \$	494 \$	243 \$
Incendie	5 537	5 177	10 202	9 755	9 292
Service de police	23 643	19 619	29 543	25 513	23 013
Inspection liée à la sécurité publique	3 613	3 147	2 660	2 378	2 173
Routes	467 093	423 747	583 564	537 882	497 538
Transport en commun	433 637	401 988	875 171	1 363 706	1 542 452
Traitement des eaux usées	406 198	406 741	491 417	474 640	454 865
Approvisionnement en eau et distribution	369 109	341 052	258 827	247 241	232 845
Collecte des déchets et du recyclage	5 195	4 855	4 508	4 155	3 795
Assainissement de l'environnement	12 988	12 540	13 937	13 345	12 712
Parcs et services récréatifs	226 791	220 829	221 489	214 884	206 717
Bibliothèques	3 726	3 389	3 085	2 712	2 320
Urbanisme et aménagement	53 470	51 533	48 862	46 900	43 128
Services sociaux et à la famille	15 867	13 799	11 960	10 331	8 574
Santé	349	273	196	116	36
Total de la dette à long terme nette	2 032 895 \$	1 912 085 \$	2 557 194 \$	2 954 052 \$	3 039 703 \$

Données démographiques et autres informations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]

Données démographiques	2017	2018	2019	2020	2021
Populations	979 173	991 429	1 006 210	1 018 001	1 046 440
Ménages	416 217	422 327	429 080	434 013	447 210
Équivalents temps plein municipaux prévus au budget	2017	2018	2019	2020	2021
Équivalents temps plein prévus au budget	14 991	15 088	15 312	15 603	15 798
Équivalents temps plein par population de 1 000 personnes prévus au budget	15,3	15,2	15,2	15,3	15,1
Inflation - Augmentation annuelle de l'IPC¹ (%)	2017	2018	2019	2020	2021
Ottawa	1,4	2,5	2,0	1,4	4,0
Ontario	1,7	2,3	1,8	0,7	3,4
Canada	1,6	2,2	1,9	0,7	3,2
Taux de chômage (%)¹	2017	2018	2019	2020	2021
Ottawa	5,6	4,6	4,7	7,4	6,2
Ontario	6,0	5,6	5,6	9,6	8,0
Canada	6,3	5,8	5,7	9,5	7,5
Informations sur le logement	2017	2018	2019	2020	2021
Mises en chantier résidentielles ²	7 457	7 539	7 782	9 950	10 221
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	40,8	1,1	3,2	27,9	2,7
Maisons unifamiliales	2 283	2 718	2 607	2 867	3 276
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	14,7	19,1	(4,1)	9,97	14,27
Prix des logements (en milliers de dollars) ³	392	407	465	530	720
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	5,4	3,9	14,3	14,0	35,8
Inflation des prix des nouveaux logements (%) ¹	4,7	5,2	7,2	14,9	21,2
Valeur des permis de construire délivrés (en millions)	2 705 \$	2 976 \$	3 262 \$	3 740 \$	3 857 \$
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	2,2	10,0	9,6	14,7	3,1

¹ Statistique Canada

² Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

³ Chambre d'immeuble d'Ottawa-Carleton

